

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE : SECURITE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION : SECURITE	4
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PERIMETRE DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	5
PRINCIPALES REFORMES	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	6
RECAPITULATION DES CREDITS	10
PROGRAMME POLICE NATIONALE	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
PERIMETRE DU PROGRAMME	13
PRESENTATION DES ACTIONS	14
CADRAGE STRATEGIQUE	15
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	15
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	16
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	28
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	28
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	30
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	31
DEPENSES DE PERSONNEL	31
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	32
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	34
PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE	38
PRESENTATION DU PROGRAMME	39
PERIMETRE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES ACTIONS	39
CADRAGE STRATEGIQUE	46
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	46
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	47
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	56
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	56
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	57
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	58
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	58
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	60

MISSION : SECURITE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOM DE MINISTRE : **Guy Bertrand MAPANGOU.**

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission sécurité est interministérielle, elle vise la protection des personnes et des biens. A ce titre elle est chargée de :

- La surveillance de la voie publique ;
- La régulation de la circulation routière ;
- La tenue des points chauds et sensibles ;
- La protection des édifices publics ;
- La sécurité des hautes personnalités ;
- Les services d'ordres et renseignements généraux ;
- Veiller à la sûreté publique ;
- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- Établissement et la délivrance de la Carte Nationale d'Identité, Passeport ordinaire, Carte de Séjour ;
- Sécurité des parcs nationaux.

Les missions avec lesquelles la mission sécurité est en articulation :

La mission sécurité, est principalement en articulation avec les missions suivantes :

- Défense ;
- Action extérieure du Gabon ;
- Justice ;
- Infrastructures et Transports ;
- Économie Forestière.

(1) La mission sécurité est composée de deux (2) programmes à savoir :

- Le Programme Police Nationale ;
- Le Programme Gendarmerie Nationale.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes majeurs enrichissant la mission sécurité se déclinent en textes internationaux et nationaux :

Les textes internationaux :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 ;
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 juin 1981 ;
- La Charte de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (obligation du passeport biométrique).

Les textes nationaux :

- La Constitution de la République Gabonaise ;
- La loi n°004/98 du 20 février 1998 portant organisation générale de la Défense Nationale et de la Sécurité Publique ;
- Le décret n°00159/PR/MDSI du 19 février 1991 portant réorganisation des forces de police nationale ;
- Le décret n°0407/PR/MISPID du 28 mars 2013 portant réorganisation de la DGDI ;
- Le décret n°999/PR du 31 juillet 1986 réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour ;
- Le décret n°1000/PR du 31 juillet 1986 portant institution d'une autorisation d'entrée et de sortie pour les étrangers ;
- Le Code de Procédure Pénale ;
- Le décret n°00344/PR/MDNACSP du 23 mars 1988 portant statut particulier des personnels des Forces de Police Nationale, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- Décret N°0195/ PR/ MDN du 22 Mai 2012 portant sur l'Organisation de la Gendarmerie Nationale ;
- Décret 407/PR/MISPID du 26 septembre 2012 fixant le régime de délivrance et de renouvellement des passeports ordinaires ;

- Décret n°01101/PR/MISPID du 25 septembre 2011 fixant les modalités d'établissement de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité ;
- Décret n° 129/PR/DNFA, de mai 1962 définissant les différentes catégories des forces pouvant être mises à contribution en cas de troubles manifestes à l'ordre public.

PRINCIPALES REFORMES

Les reformes majeures de la mission sécurité sont pour l'essentiels :

- La mise aux normes de tous les commissariats, camps et casernes ;
- La mutualisation de l'acquisition du matériel spécifique, pour la protection de personnes et des biens et le maintien et le rétablissement de l'ordre, ainsi que de leurs maintenances ;
- La construction du laboratoire de police scientifique.

Ces reformes ont un impact budgétaire en termes d'investissement (construction et équipement des structures, achat du matériel roulant et du matériel de maintien de l'ordre) et de fonctionnement (recrutement et formation des personnels qualifiés, ameublement et achat des réactifs etc.).

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Les objectifs et indicateurs les plus représentatifs sont :

OBJECTIF N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain et lutter avec détermination contre le trafic de drogue

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Réaliser 120 patrouilles à pied ou motorisées par jour ;
- Etre parvenu à nettoyer des zones de ventes de drogue.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre de patrouilles à pied réalisées de jour et de nuit	Patrouille	0	21 900	0	43 800	43 800	43 800 (2018)
Taux de patrouilles ayant conduit à une interpellation	%	0	10	0	10	10	10 (2018)
Nombre de dealers interpellés	Dealer	0	500	0	500	500	500 (2018)

Source des données : Statistiques des commissariats, statistiques de la Direction Générale de l'Office Central de Lutte Anti-droque et fichier central des malfrats.

OBJECTIF N°2 : Faire progresser le taux d'élucidation des délits et crimes

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Un laboratoire de police scientifique opérationnel ;
- Un fichier des personnes ayant eu ou non un antécédent judiciaire en place.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Taux d'opérationnalisation du laboratoire de Police Scientifique	%	0	70	0	80	100	NC

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : État Major des Polices d'Investigations Judiciaires.

OBJECTIF N°3 : Mettre aux normes, homogénéiser et opérationnaliser tous les commissariats

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Mettre en œuvre la mise aux normes, l'homogénéisation et l'opérationnalisation des commissariats dans les sites prioritaires

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
-Taux de réalisation du programme 2015 de mise aux normes des commissariats	%	0	20	0	100	NC	NC
-Nombre de commissariats ayant la dotation minimale	Nombre	0	20	0	20	24	24 (2018)

Source des données : Direction Générale de la Logistique

OBJECTIF N°4 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de polices nationale.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	0	6	0	6	10	17 (2018)
Nombre d'exercices en commun	Nombre	0	8	0	8	13	18 (2018)
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	0	100	0	100	NC	NC
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	0	12	0	12	16	20 (2018)

OBJECTIF N°5 : Assurer une sécurité renforcée dans les 13 Parcs Nationaux

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Former d'avantage des gendarmes aux méthodes de surveillance dans les parcs ;
- Limiter le nombre d'accrochage entre braconniers et populations avoisinantes ;
- Limiter le nombre des délits constatés au cours des patrouilles ;
- Augmenter le nombre des délits élucidés ;
- Limiter le nombre des braconniers appréhendés ;
- Organiser 2600 patrouilles.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre de gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs.	Nombre	NC	17	0	25	30	40 (2018)
Nombre d'accrochages entre braconniers et populations avoisinantes	Nombre	NC	0	0	150	100	25 (2018)
Taux d'élucidation des délits de braconnage	%	NC	25	0	30	35	50 (2018)
Nombre des braconniers interpellés	Nombre	NC	100	0	90	80	50 (2018)
Nombre de patrouilles effectuées dans les parcs nationaux	Nombre	NC	650	0	2600	2600	3000 (2018)

Source des données :

- État- Major Gendarmerie Départementale, commandants de compagnie, les conservateurs / Seniors et ANPN (secrétariat Exécutif-Directeur Technique) ;
- mode de collecte : rapport d'activité.

OBJECTIF N°6 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les Forces Navales et la DGPA

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Augmenter considérablement le nombre de gendarmes affecté dans les unités Gardes Côtes et Nautiques ;
- Organiser 2400 patrouilles par les unités nautiques.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Nombre de gendarmes affectés à la zone du littoral	Nombre	65	70	0	80	85	95 (2018)
Nombre de patrouille organisée	Nombre	542	2400	0	1200	1300	1400 (2018)

Nombre d'interventions-interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	237	NC	0	500	600	700 (2018)
---	--------	-----	----	---	-----	-----	------------

Source des données : État-major Gendarmerie Départementale.

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N°1	Programme Police Nationale	11 608 545 400	20 972 594 316		11 608 545 400	18 838 240 316	
01	Protection des personnes et des biens	758 008 000	868 008 000		758 008 000	908 008 000	
02	Maintien et rétablissement de l'ordre public	270 792 400	300 562 400		197 322 400	300 562 400	
03	Lutte contre banditisme (Police Judiciaire)	615 427 000	867 394 000		615 427 000	787 394 000	
04	Sécurité routière	15 680 000	1 019 296 000		15 680 000	769 296 000	
05	Carte Nationale d'identité	14 420 000	14 420 000		14 420 000	30 066 000	
06	Vie du Policier	7 247 786 000	16 366 905 600		8 199 786 000	14 636 905 600	
07	Gestion des émigrations et immigrations	1 683 432 000	1 355 008 316		1 683 432 000	1 355 008 316	
08	Renseignement	51 000 000	181 000 000		51 000 000	51 000 000	
N°2	Programme Gendarmerie Nationale	8 075 524 802	9 541 483 102		8 075 524 802	5 181 026 252	
01	Protection des personnes, des biens et des ressources naturelles	7 537 524 802	4 669 347 477		7 537 524 802	2 655 239 414	
02	Maintien et rétablissement de l'ordre public	355 000 000	2 795 000 000		355 000 000	1 770 000 000	
03	Sécurité Routière	105 500 000	1 897 135 625		105 500 000	741 352 838	
04	Renseignement sécuritaire	77 500 000	181 000 000		77 500 000	180 000 000	
Total pour la mission		19 684 070 202	30 514 077 418		19 684 070 202	24 019 266 568	

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
N°1 Programme Police Nationale	10 440 899 400	20 972 594 316		10 440 899 400	18 838 240 316	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 788 399 400	5 421 354 000		3 788 399 400	5 637 000 000	
Titre 4. Dépenses de transfert	12 500 000					
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 640 000 000	15 551 240 316		6 640 000 000	13 201 240 316	
Titre 6. Autres dépenses						
N°2 Programme Gendarmerie Nationale	8 075 524 802	9 541 483 102		8 075 524 802	5 181 026 252	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 275 524 802	3 953 000 000		2 275 524 802	1 828 348 964	
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 800 000 000	5 588 483 102		5 800 000 000	3 352 677 288	
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour la mission	18 516 424 202	30 514 077 418		18 516 424 202	24 019 266 568	
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	6 063 924 202	9 374 354 000		6 063 924 202	7 465 348 964	
Titre 4. Dépenses de transfert	12 500 000			12 500 000	0	
Titre 5. Dépenses d'investissement	12 440 000 000	21 139 723 418		12 440 000 000	16 553 917 604	
Titre 6. Autres dépenses						

PROGRAMME POLICE NATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Police Nationale est piloté par **le Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, le Général de Brigade Julien Athanase NZAMBA PAGA**. Il regroupe tous les crédits des unités suivantes :

1. Préfecture de Police Centrale (PPC) ;
2. Etat Major des Polices d'Interventions (EMPI) ;
3. Etat Major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) ;
4. Direction Générale de l'Office Central de Lutte Anti-drogue (DGOCLAD) ;
5. Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDl) ;
6. La Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP) ;
7. La Direction Générale de la Logistique (DGL) ;
8. La Direction Générale des Opérations (DGOPS) ;
9. Unités rattachées au cabinet du COCHEF (USI, DCECNI, DST, DSSM) ;

La mission des Forces de Police Nationale est essentiellement portée sur la protection des personnes et des biens, se matérialisant par la prévention et la répression.

Sur le plan préventif, l'action de la police se résume en la surveillance de la voie publique, la régulation de la circulation routière, la tenue des points chauds, la protection des édifices publics et points sensibles, la sécurité des hautes personnalités, le renseignement et les services d'ordre.

Dans le domaine répressif, la Police, conformément au code de procédure pénale en son article 13 : « est chargée de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et de les déférer devant les juridictions compétentes, en vue d'appliquer la loi ».

Le Programme Police Nationale doit être en articulation avec le Programme Gendarmerie Nationale, le Programme Affaires Consulaires, Programme Justice judiciaire et administrative, Programme Transport.

Par ailleurs, le principal partenaire est l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF).

Le Programme Police Nationale comprend huit (08) actions :

ACTION N° 1 : Protection des personnes et des biens

Cette action est portée par : la Préfecture de Police Central (PPC). Elle comprend entre autres: la surveillance de la voie publique, les patrouilles à pied et motorisées. Elle prend en compte les actions communes entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale.

ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action est portée par : l'Etat Major des Polices d'Interventions (EMPI) et l'Unité Spéciale d'Intervention (USI) et comprend : Maintient et le rétablissement de l'Ordre, prise d'armes, protection des sites sensibles.

ACTION N° 3 : Lutte contre le grand banditisme

Cette action est portée par : l'Etat Major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) et la Direction Générale de l'Office Centrale de Lutte Anti Drogue (DG OCLAD) et comprend : répression de crimes et délits, protection de bonnes mœurs, lutte anti-drogue, liaison avec la Police Internationale (INTERPOL).

ACTION N° 4 : Carte Nationale d'Identité

Cette action est portée essentiellement par la Direction du Centre d'Etablissement de la Carte Nationale d'Identité (CECNI) et comprend : la collecte, enrôlement, vérification, établissement et renouvellement de la CNI.

ACTION N° 5 : Vie du policier

Cette action est portée par : le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP), la Direction Générale des Opérations (DGOPS) et la Direction Générale de la Logistique (DGL) et comprend : recrutement, formation, gestion des ressources humaines, équipements, investissements, gestion des infrastructures et des crédits alloués aux Forces de Police Nationale.

ACTION N° 6 : Sécurité routière

Cette action est portée par la Préfecture de Police, les unités concernées sont : les Directions des voies publiques et les commissariats. Elle est matérialisée par les constats d'accidents, la régulation de la circulation, les contrôles et les fourrières mobiles.

ACTION N° 7: Gestion des émigrations et immigrations

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration(DGDI). Pour l'année 2015, l'orientation est faite sur la mise en fonctionnement effective du centre de rétention.

ACTION N° 8 : Renseignements généraux

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration(DGDI) et comprend : l'exécution de la politique du gouvernement en matière de renseignement et de la protection des hautes personnalités.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et diagnostic stratégique ressortent les idées forces qui suivent :

L'activité des commissariats n'est pas facile à appréhender dans sa globalité. Néanmoins les statistiques disponibles et les analyses du groupe de travail font ressortir certaines tendances fortes.

- Le nombre des personnes reçues semble stable voire en légère diminution. Le nombre de personnes reçues aux postes de police chute fortement globalement sur le territoire national mais reste fort dans les villes : Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem ;
- Les conditions d'accueil, de réception et de prise en charge des personnes qui se présentent dans les commissariats sont très variables d'un commissariat à l'autre. Un grand projet de modernisation et de mise aux normes des commissariats devrait être prochainement engagé ;
- Les activités sur le terrain semblent faibles, stables voire en diminution (patrouilles motorisées, interventions sur le terrain, ...) ;
- Beaucoup de délits progressent fortement ou restent à un niveau élevé : abus de confiance, escroqueries, menaces et chantages, sorcellerie, infractions graves au code de la route entraînant des accidents mortels, détention et usage de stupéfiants, dégradations et destructions de biens, rixes et violences légères, coups et blessures volontaires, vols à main armée et vols aggravés, assassinats, délits de fuite ;
- L'insécurité augmente et, par rapport à cela, l'image de la police dans la société civile n'est pas bonne.
- Pourtant l'augmentation des effectifs a été forte (+ 3020 agents entre 2009 – 2013). La déconcentration du service de constat d'accident a été effectuée dans chaque arrondissement de Libreville.
- La formation des policiers a été accélérée mais allégée en raison du recrutement massif sur une période très courte. Elle apparaît clairement trop légère. Il n'existe plus qu'une seule Ecole de Police basée à Libreville ;
- Les forces de Police nationale ont eu beaucoup de difficultés à intégrer l'afflux massif de nouvelles recrues : recrutement pas assez sélectif, formation trop légère, manque d'équipement, manque d'encadrement d'où une baisse de la discipline ;
- Les effectifs dans les préfectures des zones de l'Intérieur du pays sont vieillissants car les agents vont terminer leur carrière près de leur localité d'origine. La Police Nationale a du mal à redéployer des agents de Libreville vers les provinces en raison des difficultés de logement des agents ;
- Un laboratoire de police scientifique est en cours de construction et le recrutement de personnels ayant un profil scientifique est en cours ;
- L'informatisation des antennes locales de la DGDI a été opérée pour permettre d'enrôler les immigrés dès le passage de la frontière. L'établissement et le renouvellement des passeports ont été déconcentrés vers les antennes locales de la DGDI. Le passage de la carte d'identité numérique à la biométrie a été réalisé ;
- Des antennes de la PJ et de l'OCLAD ont été créées dans chaque chef lieu de province. Un commissariat à l'aéroport de Libreville a aussi été créé ;
- Les chevauchements des missions entre les différents corps sont inscrits dans les textes et entretenus dans la pratique (entre le corps de la police, le corps de la gendarmerie et l'armée).

ENJEUX

- Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population ;
- Gagner en efficacité dans l'exercice des différentes missions ;
- Améliorer l'image de la police au sein de la population.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain et lutter avec détermination contre le trafic de drogue

- Résultat annuel attendu 1 : Réaliser 120 patrouilles à pied ou motorisées par jour ;
- Résultat annuel attendu 2 : Etre parvenu à nettoyer 3 zones de ventes de drogue.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

- Résultat annuel attendu 1 : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des délits et crimes

- Résultat annuel attendu 1 : 30% des délits élucidés par type ;
- Résultat annuel attendu 2 : 20% des crimes élucidés par type ;
- Résultat annuel attendu 3 : Un TDR validé sur le laboratoire de police scientifique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre

- Résultat annuel attendu 1 : 0 manifestation avec incident ;
- Résultat annuel attendu 2 : 0 bavure ;
- Résultat annuel attendu 3 : 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées ;
- Résultat annuel attendu 4 : réalisation de 100% du programme annuel d'entraînement.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

- Résultat annuel attendu 1 : 100 000 cartes produites ;
- Résultat annuel attendu 2 : 90 000 Cartes délivrées ;
- Résultat annuel attendu 3 : 10 000 Cartes produites non délivrées ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réduit le nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

- Résultat annuel attendu 1 : mieux anticiper ensemble au sein des FPN les événements.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

- Résultat annuel attendu 1 : Disposer d'un centre de rétention en fonctionnement et d'une procédure efficace permettant de statuer sur chaque cas dans un délai d'un mois.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Mettre aux normes, homogénéiser et opérationnaliser tous les commissariats

- Résultat annuel attendu 1 : mettre en œuvre la mise aux normes, l'homogénéisation et l'opérationnalisation des commissariats, des camps, des casernes dans les sites prioritaires

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Redonner toute sa force à la formation des agents

- Résultat annuel attendu 1 : Former des formateurs et développer la formation continue au sein des unités

OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

- Résultat annuel attendu 1 : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA

OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : utiliser de façon optimale les effectifs dont dispose la Police Nationale

- Résultat annuel attendu 1 avoir défini les besoins et les possibilités de redéploiement d'agents ainsi que les règles de mobilité interne
- Résultat annuel attendu 2 : redéployé encore 200 agents des unités centrales vers les unités opérationnelles

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain et lutter avec détermination contre le trafic de drogue
Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Réaliser 120 patrouilles à pied ou motorisées par jour
- Etre parvenu à nettoyer des zones de ventes de drogue

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Nombre de patrouilles à pied réalisées de jour et de nuit	Nombre	NC	26 280	AUCUNE	21 900	NC	26 280 (2018)
2. Nombre de patrouilles motorisées réalisées jour et de nuit	Nombre	NC	26 280	AUCUNE	21 900	NC	26 280 (2018)
3. Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	NC	10%	AUCUNE	10	10%	10% (2018)
4. Nombre d'infractions	Nombre	NC	5 000	AUCUNE	4 000	3 000	3 000 (2018)
5. Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	NC	600	AUCUNE	500	500	500 (2018)
6. Nombre de crimes	Nombre	NC	150	AUCUNE	100	50	10 (2018)
7. Nombres de plaintes	Nombre	NC	9 000	AUCUNE	8 000	5 000	3 000 (2018)
8. Taux d'immobilisation pour panne des véhicules de la flotte des commissariats	%	NC	5%	AUCUNE	10%	7%	3% (2018)
9. Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation	%	NC	75%	AUCUNE	80	NC	95% (2018)
10. Nombre de dealers interpellés	Nombre	NC	30	AUCUNE	50	50	50 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Statistiques des commissariats, statistiques de la Direction Générale de l'Office Central de Lutte Anti-Droque et fichier central des malfrats.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre de patrouilles à pied réalisées de jour et de nuit : Le nombre de patrouille est le nombre de détachement ayant pour mission de faire respecter par les policiers circulant en ville l'ordre et la discipline ou d'assurer une sécurité mobile. Ce nombre se calcule par la somme arithmétique des patrouilles organisées au cours de l'année.

Il s'agit, dans le cadre de cet indicateur de dénombrer uniquement les patrouilles réalisées à pied, de jour ou de nuit.

Indicateur n°2 : Nombre de patrouilles motorisées réalisées jour et de nuit : Le nombre de patrouille est le nombre de détachement ayant pour mission de faire respecter par les policiers circulant en ville l'ordre et la discipline ou d'assurer une sécurité mobile. Ce nombre se calcule par la somme arithmétique des patrouilles organisées au cours de l'année.

Il s'agit, dans le cadre de cet indicateur de dénombrer uniquement les patrouilles motorisées réalisées de jour ou de nuit. Ce sont les patrouilles réalisées à bord d'une voiture.

Indicateur n°3 : Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre de patrouilles de police ayant conduit à au moins une interpellation}}{\text{Nombre total de patrouilles de police}}$$

Indicateur n°4 : Nombre d'infractions : Le nombre d'infractions est le nombre d'actes en violation de la loi, posés par des tiers, interpellés, et enregistrés par les agents de sécurités (police, gendarmerie, etc.). Il s'agit de recenser le nombre d'infractions enregistrées par la police en 2015.

Indicateur n°5 : Nombre de délits en zones urbaines : Un délit est une infraction constatée et réprimée par une peine allant de 0 à 5 ans d'emprisonnement. Il s'agit ici de compter les délits constatés en zones urbaines, c'est-à-dire au sein d'une agglomération d'au moins 10 000 personnes. Il s'agit de dénombrer les délits enregistrés par la police dont l'enquête a été ouverte en 2015.

Indicateur n°6 : Nombre de crimes : Un crime est une infraction constatée et réprimée par une peine égale ou supérieure à 5 ans d'emprisonnement. Il s'agit de dénombrer tous les crimes constatés ou enregistrés par la police sur le territoire national. Il s'agit de dénombrer les crimes enregistrés par la police dont l'enquête a été ouverte en 2015.

Indicateur n°7 : Nombres de plaintes : Une plainte est une déposition faite par une victime ou son représentant dans un poste de police ou une unité d'enquête. Il s'agit de recenser toutes les plaintes déposées sur le territoire national et constatées par la police.

Indicateur n°8 : Taux d'immobilisation pour panne des véhicules de la flotte des commissariats : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre de jours d'immobilisation pour panne des véhicules de la dotation}}{\text{Nombre de jours théorique d'utilisation des véhicules de la dotation à savoir } 365 \times \text{nb véhicules}}$$

Indicateur n°9 : Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nb de jours de disponibilité réelle des véhicules de la dotation}}{\text{Jours de disponibilité théorique des véhicules de la dotation (365) \times nb véhicules}}$$

Indicateur n°10 : Nombre de dealers interpellés : Il s'agit ici de dénombrer le nombre de personnes exerçant une activité liée au trafic de revente de drogue. Ce nombre se calcule par la somme arithmétique des dealers interpellés au cours de l'année 2015. Il faut différencier dealer et trafiquant. Un dealer est un vendeur de drogue. Un trafiquant est la personne traversant une frontière en transportant de la drogue.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser l'ilotage dans tous les quartiers et en priorité dans les zones à risques : constitution des équipes ; équipement des ilotiers ; plannings d'ilotage ; formation des ilotiers
- Organiser des patrouilles motorisées
- Encadrer, suivre les équipes, veiller à la qualité des rapports ; exploiter les rapports
- Suivre les zones de vente ; partir des consommateurs pour remonter la filière et les faire parler ; mobiliser les indicateurs

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Nombre d'accidents sur les routes	Nombre	NC	4 000	AUCUNE	4 000	3000	2 500 (2018)
2. Nombre de tués sur les routes	Nombre	NC	180	AUCUNE	80	60	40 (2018)
3. Nombre de blessés sur les routes	Nombre	NC	1 300	AUCUNE	500	400	300 (2018)
4. Taux de fiches BAC ayant fait l'objet d'une transmission à la DGSR	%	NC	50%	AUCUNE	AUCUNE	NC	NC

5. Nombre de contrôles de sécurité routière réalisés	Nombre	NC	70	AUCUNE	AUCUNE	NC	NC
6. Taux de propositions faites à d'autres administrations prises en compte pour améliorer la sécurité routière	%	NC	95%	AUCUNE	AUCUNE	NC	NC

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : statistiques de la sécurité routière, de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre d'accidents sur les routes : Un accident de la route est l'événement fortuit ayant lieu sur la voie publique impliquant un véhicule roulant, qui a des effets plus ou moins dommageables pour les personnes ou pour les choses impliquées. Il s'agit ici de recenser tous les constats enregistrés par la police. Sont exclus de la collecte les accidents ayant donné lieu à un constat amiable, ou enregistrés à la gendarmerie.

Indicateur n°2 : Nombre de tués sur les routes : Le nombre de tués sur les routes est le nombre de personnes tuées sur le coup lors des accidents survenus sur les routes, et celles décédées dans les 30 jours, des suites d'un accident de la route. Il s'agit ici de recenser les tués lorsque le constat est enregistré par la police. Sont exclus de la collecte les accidents enregistrés par la gendarmerie.

Indicateur n°3 : Nombre de blessés sur les routes : Le nombre de blessés sur les routes est le nombre de personnes ayant des lésions produites en un point quelconque du corps par un choc, un coup, ou un corps dur quelconque lors d'un accident sur les routes. On exclut de ce décompte les personnes tuées sur le coup, et celles décédées dans les 30 jours des suites d'un accident de la route. Il s'agit ici de recenser les blessés lorsque le constat est enregistré par la police. Sont exclus de la collecte les accidents enregistrés par la gendarmerie.

Indicateur n°4 : Taux de fiches BAC ayant fait l'objet d'une transmission à la DGSR : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$\text{Taux} = \frac{\text{nombre de fiches BAC transmises à la DGSR}}{\text{Nombre d'accident sur les routes}}$$

Il s'agit ici de recenser les fiches BAC transmises par la police. Sont exclues de la collecte les fiches transmises par la gendarmerie.

Indicateur n°5 : Nombre de contrôles de sécurité routière réalisés : Un contrôle de sécurité routière est un dispositif de sécurité pour vérifier la documentation requise afférentes à la circulation des véhicules. Il s'agit ici de dénombrer toutes les opérations de sécurité routière réalisées par la police.

Indicateur n°6 : Taux de propositions faites à d'autres administrations prises en compte pour améliorer la sécurité routière : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$\text{Taux} = \frac{\text{Nombre de propositions prises en compte}}{\text{Nombre de propositions faites à d'autres administrations pour améliorer la sécurité routière}}$$

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Augmenter le nombre de motards : acheter des motos (60) et former les motards
- Organiser une présence accrue d'agents dans les zones et les heures à risques
- Tenir des statistiques communes avec la gendarmerie

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Gendarmerie Nationale et Sécurité Routière : plan d'action coordonné

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des délits et crimes

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 30% des délits élucidés par type
- Résultat annuel attendu 2 : 20% des crimes élucidés par type
- Résultat annuel attendu 3 : Un TDR validé sur le laboratoire de police scientifique.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Taux d'élucidation des délits	%	N/C	20%	AUCUNE	30	N/C	N/C
2. Taux d'élucidation des crimes	%	N/C	15%	AUCUNE	20	N/C	N/C
3. Taux d'avancement du TDR sur le laboratoire de police scientifique	%	N/C	35%	AUCUNE	100	N/C	N/C

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Etat Major des Polices d'Investigations Judiciaires

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Taux d'élucidation des délits : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre de délits élucidés}}{\text{Nombre de délits enregistrés et non classés sans avoir été élucidés}}$$

La collecte des données implique de dénombrer les délits élucidés et enregistrés par la police.

Indicateur n°2 : Taux d'élucidation des crimes : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre de crimes élucidés}}{\text{Nombre de crimes enregistrés et non classés sans avoir été élucidés}}$$

La collecte des données implique de dénombrer les crimes élucidés et enregistrés par la police.

Indicateur n°3 : Taux d'avancement du TDR sur le laboratoire de police scientifique : c'est le pourcentage d'achèvement du TDR sur le laboratoire de police scientifique. Le mode de calcul de ce taux est fonction des différentes actions qui seront menées. Chaque action portant un pourcentage qui lui est propre. La somme des pourcentages cumulés des différentes actions nous indiquera le taux de réalisation du TDR du laboratoire de police scientifique en 2015.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser la tenue de statistiques sur les délits et crimes et leur taux d'élucidation
- Produire le TDR sur le laboratoire de Police Scientifique et parvenir à le faire valider dans l'année
- Trouver les méthodes permettant d'améliorer le taux d'élucidation sans apports du Laboratoire de Police scientifique

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Zéro bavure et zéro débordement

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Nombre de manifestations avec incident	%	N/C	0	AUCUNE	100	AUCUNE	AUCUNE
2. Nombre de bavures	Nombre	N/C	0	AUCUNE	0	AUCUNE	AUCUNE

3. Nombre de manifestations où les cas où les FPN ont été débordés	Nombre	N/C	0	AUCUNE	0	AUCUNE	AUCUNE
4. Taux d'exécution du programme d'exercices d'entraînement	%	N/C	100%	AUCUNE	100	AUCUNE	AUCUNE

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Etat Major des Polices d'Interventions

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre de manifestations avec incident : Une manifestation est une réunion ou un rassemblement autorisé ou non par les pouvoirs publics. On considère qu'une manifestation est « avec incident » si les manifestants commettent des actes contraires à la loi (Exemple : destruction de véhicule, routes barrées, etc.).

Indicateur n°2 : Nombre de bavures : Une bavure est un acte contraire à la déontologie du métier d'agent des forces de l'ordre commis lors d'un service commandé. Cette déontologie est définie, pour la police, par la Charte des Forces de Police Nationale. Il s'agit ici de dénombrer le nombre de bavures occasionnées par la police uniquement.

Indicateur n°3 : Nombre de manifestations où les cas où les FPN ont été débordés : Une manifestation est une réunion ou un rassemblement autorisé ou non par les pouvoirs publics. On considère que les forces de l'ordre ont été débordées lorsque la manifestation n'a pas pu être contenue et donne lieu à de nombreux incidents.

Il s'agit ici de dénombrer le nombre des manifestations autorisées ou non autorisée qui sont émaillées d'incidents et où la police a été débordée. Les manifestations sans intervention de la police, donc gérées par la gendarmerie, ne seront pas prises en compte dans le cadre de cet indicateur.

Indicateur n°4 : Taux d'exécution du programme d'exercices d'entraînement : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre d'entraînements effectués}}{\text{Nombre total des entraînements prévus}}$$

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Former les forces d'intervention aux méthodes d'intervention et aux modes d'organisation collectifs définis ; développer les exercices, les entraînements dans le cadre d'un programme annuel
- Faire le briefing et débriefing, sur le retour d'expérience suite à chaque intervention et conduire des actions permettant d'améliorer le professionnalisme
- Instruire les policiers d'unités d'interventions sur le respect des droits humains.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 944 103 cartes produites ;
- Résultat annuel attendu 2 : 944 103 Cartes délivrées ;
- Résultat annuel attendu 3 : 30 000 Cartes produites non délivrées ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réduit le nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal à 30.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Nombre de CNI biométriques délivrées	Nombre	N/C	803 803	AUCUNE	914 103	AUCUNE	1 000 000 (2018)
2. Nombre de CNI produites	Nombre	N/C	844 103	AUCUNE	944 103	AUCUNE	1 000 000 (2018)
3. Nombre de CNI non délivrées	Nombre	N/C	40 300	AUCUNE	30 000	AUCUNE	0 (2018)
4. Nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal	Nombre	N/C	30	AUCUNE	20	AUCUNE	0 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction du Centre National d'Etablissement de la Carte Nationale d'Identité

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre de CNI biométriques délivrées : C'est le nombre de Cartes Nationale d'Identité biométrique délivrées de 2011 à 2015.

Indicateur n°2 : Nombre de CNI produites : C'est le nombre de Cartes Nationale d'Identité biométrique fabriquées entre 2011 et 2015.

Indicateur n°3 : Nombre de CNI non délivrées : C'est le nombre de Cartes Nationale d'Identité biométrique produites et non délivrées de 2011 à 2015.

Indicateur n°4 : Nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal : C'est le nombre de demandeurs de la Carte Nationale d'Identité biométrique ne possédant pas les pièces d'état civil légales (acte de naissance, certificat de nationalité, jugement supplétif), et dont le dossier a été rejeté, ou présenté au parquet de la République dans l'année 2015 uniquement.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Inciter les gabonais à faire établir leur CNI par des actions de communication – sensibilisation
- Mobiliser les relais (enseignants, associations, chefs de quartier, ...)
- Mettre en place des équipes mobiles de collecte pour servir les coins reculés

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les événements

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Taux d'évènements bien anticipé par les FPN	%	NC	94	AUCUNE	95	100	98 (2018)
2. Taux d'évènements avec alerte au moins 2 jours à l'avance	%	NC	95	AUCUNE	98	AUCUNE	98 (2018)

Source des données : Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration, la Préfecture de Police de Libreville, l'Etat Major des Polices d'Interventions et l'Unité Spéciale d'Intervention

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Taux d'événements bien anticipé : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre d'événements bien anticipés}}{\text{Nombre total d'événements}}$$

Indicateur n°2 : Taux d'événements avec alerte au moins 2 jours à l'avance : Cet indicateur est calculé par la formule suivante :

$$Taux = \frac{\text{Nombre d'événements avec alerte au moins 2 jours en avance}}{\text{Nombre total d'événements}}$$

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Solliciter des Autorités la comparaison des performances des différentes Forces (FPN, FAG, GENA) en matière de renseignement
- Analyser chaque événement qui vient surprendre la Police nationale et améliorer en conséquence son dispositif de veille et d'alerte
- Renforcer le dispositif de veille de la Police Nationale : créer une cellule de veille dans chaque unité
- Mettre en place un dispositif efficace de mise en commun des informations collectées par les différentes unités.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Disposer d'un centre de rétention en fonctionnement et d'une procédure efficace permettant de statuer sur chaque cas dans un délai d'un mois.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Taux de réalisation du centre de rétention	%	NC	80	AUCUNE	100	NC	NC
2. Nombre de personnes expulsées, refoulées ou reconduites à la frontière	Nombre	NC	450	AUCUNE	500	NC	NC

Source des données : Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Taux de réalisation du centre de rétention : c'est le pourcentage d'achèvement et de mise en activité du centre de rétention. Le mode de calcul de ce taux est fonction des différentes actions qui seront menées. Chaque action portant un pourcentage qui lui est propre. La somme des pourcentages cumulés des différentes actions nous indiquera le taux de réalisation du centre de rétention en 2015.

Indicateur n°2 : Nombre de personnes expulsées, refoulées ou reconduites à la frontière : Une personne expulsée, refoulée ou reconduite à la frontière est une personne dont le séjour au Gabon n'est pas justifié, soit par manque des documents légaux nécessaires à son séjour (titre de séjour, etc.), soit parce qu'elle a commis des actes répréhensibles.

Il s'agit ici de dénombrer par action (expulsée, refoulée, autre), et par nationalité les personnes interdites de séjour en 2015.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Affecter du personnel au centre de rétention déjà créé à Libreville et le former
- Organiser le fonctionnement du centre
- Organiser avec le Parquet la procédure conduisant à statuer sur la situation de chaque personne placée en centre de rétention

- Mettre en place un fonds de refoulement

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Parquet : mise en place avec les FPN de la procédure permettant de statuer sur tous les cas dans un délai d'un mois maximum.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Mettre aux normes, homogénéiser et opérationnaliser tous les commissariats

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Mettre en œuvre la mise aux normes, l'homogénéisation et l'opérationnalisation des commissariats dans les sites prioritaires

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Taux de réalisation du programme 2015 de mise aux normes des commissariats	%	NC	20	AUCUNE	100	N/A	N/A
2. Nombre de commissariats ayant la dotation minimale en véhicules (4)	Nombre	NC	24	AUCUNE	20	N/A	24 (2018)

Source des données : Direction Générale de la Logistique

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Taux de réalisation du programme 2015 de mise aux normes des commissariats : c'est le pourcentage des travaux réalisés pour la construction des commissariats en 2015. Ce taux est fonction des différentes actions qui seront menées pour la construction des commissariats. Chaque action portant un pourcentage qui lui est propre. La somme des pourcentages cumulés des différentes actions nous indiquera le taux de réalisation du programme de mise aux normes en 2015 ;

En 2015, il y a 5 sites prioritaires :

- Port-Gentil
- Franceville
- Oyem
- Mouila
- Akanda

Indicateur n°2 : Nombre de commissariats ayant la dotation minimale en véhicules (4) : c'est le nombre de commissariat qui a au moins 4 véhicules pour dotation.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Suivre de façon rapprochée l'avancement des travaux par la DG de la Logistique (FPN) avec la DG du Budget.
- Veiller à l'obtention de la papeterie administrative relative à l'acquisition des parcelles ;
- Sensibiliser les équipes à l'importance du bon usage et du bon entretien du matériel mis à la disposition des commissariats ;
- Mettre en place des personnels adéquats.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- ANUTTC : pour régler les questions foncières ;
- DGMP : pour faciliter les procédures « marché »

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Redonner toute sa force à la formation des agents

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Former des formateurs et développer la formation continue au sein des unités.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Nombre d'heures de formation dispensées pour les Sous officiers	Nombre	NC	1728	AUCUNE	1728	AUCUNE	1728 (2018)
2. Nombre d'heures de formation dispensées pour les officiers	Nombre	NC	3456	AUCUNE	3456	AUCUNE	3456 (2018)

Source des données : La Direction Générale des Operations et la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre d'heures de formation dispensées pour les Sous officiers : Il s'agit de compter le nombre d'heures de formation dispensées aux sous officiers qui ont commencé leur formation de 9 mois en 2015.

Indicateur n°2 : Nombre d'heure de formations dispensées pour les officiers : Il s'agit de compter le nombre d'heures de formation (cours théoriques, cours pratiques, et stages inclus) dispensées en 2015 aux officiers lors de leur formation de 18 mois.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablir un planning de formation et/ou perfectionnement pour l'ensemble des policiers (grades et catégories).
- Mettre en œuvre le planning de formation et/ou perfectionnement.
- Etablir une grille d'évaluation.
- Evaluer les policiers formés.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- DGAFP : formation d'agents de la DGOP à la gestion moderne des ressources humaines

OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	NC	6	AUCUNE	6	6	6 (2018)
2. Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	NC	8	AUCUNE	8	8	8 (2018)
3. Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	NC	0	AUCUNE	100	N/A	N/A
4. Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	NC	12	AUCUNE	12	N/A	N/A

Source des données : Statistiques GENA-FPN

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre de sessions de formation en commun : Il s'agit de compter le nombre de sessions de formation réalisées de façon conjointe entre la police nationale et la gendarmerie nationale durant l'année 2015.

Exemples de formation en commun :

- Formation d'officier de police à l'école d'état major de gendarmerie
- Formation de sous-officier de police au diplôme Officier de Police Judiciaire (OPJ) à l'école nationale de gendarmerie
- Formation en commun en matière de police technique et scientifique
- Formation sur les Cartes Nationales d'Identité (CNI)

Indicateur n°2 : Nombre d'exercices d'entraînement en commun : Il s'agit de compter le nombre d'exercices d'entraînement réalisés de façon conjointe entre la police nationale et la gendarmerie nationale durant l'année 2015.

Exemples de formation en commun :

- Exercice de maintien de l'ordre
- Exercice en matière de sécurité routière

Indicateur n°3 : Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville : c'est le pourcentage de la mise en fonctionnement du PC commun en 2015. Ce taux est fonction des différentes actions qui seront menées pour l'opérationnalisation du PC commun. Chaque action portant un pourcentage qui lui est propre. La somme des pourcentages cumulés des différentes actions nous indiquera le taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville ;

Indicateur n°4 : Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain : Une opération de sécurisation conjointe sur le terrain est une mission réalisée de façon conjointe entre la police nationale et la gendarmerie nationale durant l'année 2015.

Exemple d'opérations en commun :

- Contrôle routier
- Opérations de maintien de l'ordre

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser les formations en commun : les sous officiers de police OPJ, les officiers de police pour les cours d'état major, à l'école nationale de gendarmerie ; formation en commun de motards, de plongeurs, de mécaniciens ; former les gendarmes à la collecte et à l'enrôlement des données pour l'établissement des cartes d'identité dans les zones sans policier
- Mettre en place la salle d'information – PC commun à Libreville : totalement opérationnel
- Assurer un suivi statistique des actions développées en commun sur le terrain
- Elaborer en commun des statistiques sur les activités et sur les crimes et les délits
- Effectuer un briefing et un débriefing en commun de chaque action conjointe

OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : utiliser de façon optimale les effectifs dont dispose la Police Nationale

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 avoir défini les besoins et les possibilités de redéploiement d'agents ainsi que les règles de mobilité interne
- Résultat annuel attendu 2 : redéployé encore 200 agents des unités centrales vers les unités opérationnelles

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Nombre d'agents redéployés	Nombre	NC	100	200	200	NC	NC

Source des données : DGOP

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre d'agents redéployés : Un agent est considéré comme redéployé lorsqu'il passe d'une activité effectuée en bureau liée à l'administration (unité centrale), à une activité de terrain (unité opérationnelle).

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Actualiser les besoins en effectif des unités opérationnelles
- Obtenir des unités administratives les 200 agents aptes à redéployer
- Affecter en unités opérationnelles les agents venant des unités administratives

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°1 Protection des personnes et des biens	758 008 000	868 008 000	758 008 000	908 008 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	758 008 000	758 008 000	758 008 000	808 008 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement		110 000 000		100 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
N°2 Maintien et rétablissement de l'ordre public	270 792 400	300 562 400	270 792 400	300 562 400
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	270 792 400	150 562 400	270 792 400	300 562 400
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement		150 000 000		0
Titre 6. Autres dépenses				
N°3 Lutte contre le Grand banditisme	615 427 000	867 394 000	615 427 000	787 394 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	335 427 000	787 394 000	335 427 000	787 394 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement	280 000 000	80 000 000	280 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses				
N°6 Sécurité routière	15 680 000	1 019 296 000	15 680 000	769 296 000
Titre 1. Charges financières de la dette				0
Titre 2. Dépenses de personnel				0
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 680 000	769 296 000	15 680 000	769 296 000
Titre 4. Dépenses de transfert				0
Titre 5. Dépenses d'investissement		250 000 000		0
Titre 6. Autres dépenses				0
N°4 Carte Nationale d'Identité	14 420 000	14 420 000	14 420 000	30 066 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	14 420 000	14 420 000	14 420 000	30 066 000
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				0
N° 5 Vie du Policier	8 199 786 000	16 366 905 600	8 199 786 000	14 636 905 600
Titre 1. Charges financières de la dette				0
Titre 2. Dépenses de personnel				0

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 559 304 000	2 106 905 600	1 559 304 000	2 106 905 600
Titre 4. Dépenses de transfert	12 500 000	0	12 500 000	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 580 000 000	14 260 000 000	5 580 000 000	12 530 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
N° 7 Gestion des émigrations et immigrations	1 683 432 000	1 355 008 316	1 683 432 000	1 355 008 316
Titre 1. Charges financières de la dette				0
Titre 2. Dépenses de personnel				0
Titre 3. Dépenses de biens et services	783 768 000	783 768 000	783 768 000	783 768 000
Titre 4. Dépenses de transfert				0
Titre 5. Dépenses d'investissement	780 000 000	571 240 316	780 000 000	571 240 316
Titre 6. Autres dépenses				0
N°8 Renseignement	51 000 000	181 000 000	51 000 000	51 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	51 000 000	51 000 000	51 000 000	51 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert				0
Titre 5. Dépenses d'investissement		130 000 000		0
Titre 6. Autres dépenses				0
Total pour le programme	10 440 899 400	20 972 594 316	10 440 899 400	18 838 240 316
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				0
Titre 2. Dépenses de personnel				0
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 788 399 400	5 421 354 000	3 788 399 400	5 637 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	12 500 000		12 500 000	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 640 000 000	15 551 240 316	6 640 000 000	13 201 240 316
Titre 6. Autres dépenses				0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013	Ouverts en LF pour 2014	Répartition prévisionnelle 2015			Total
	(1)	(a)	Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Officiers Généraux (s2)	32	37	4		4	33
Permanents	32	37	4		4	33
Non permanents						
Officiers (s3)	888	945	37	100	63	1008
Permanents	888	945	37	100	63	1008
Non permanents						
Sous- Officiers (s4)	5 039	5087	46	900	854	5 941
Permanents	5 039	5087	46	900	854	5 941
Non permanents						
Catégorie A	7	7				7
Permanents	7	7				7
Non permanents						
Catégorie B	28	28				28
Permanents	28	28				28
Non permanents						
Catégorie C	55	59				59
Permanents	55	59				59
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	324	100		159	159	259
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	6 373	6 263	87	1159	1072	7241

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4		NC		NC		NC
Solde forfaitaire globale (s1)		NC		NC		NC
Officiers Généraux (s2)	37	NC	33	NC	-4	NC
Permanents		NC		NC	-4	NC
Non permanents		NC		NC		NC
Officiers (s3)	945	NC	1008	NC	63	NC
Permanents	945	NC	1008	NC	63	NC
Non permanents		NC		NC		NC
Sous-Officiers (s4)	5087	NC	5941	NC	854	NC
Permanents	5087	NC	5941	NC	854	NC
Non permanents		NC		NC		NC
Catégorie A	7	NC	7	NC	0	NC
Permanents	7	NC	7	NC	0	NC
Non permanents		NC		NC		NC
Catégorie B	28	NC	28	NC	0	NC
Permanents	28	NC	28	NC	0	NC
Non permanents		NC		NC		NC
Catégorie C	59	NC	59	NC	0	NC
Permanents	59	NC	59	NC	0	NC
Non permanents		NC		NC		NC
Main d'œuvre non permanente (t)	100	NC	259	NC	159	NC
Emplois des opérateurs (u)		NC		NC		NC
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	RAS	NC		NC		NC
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	RAS	NC		NC		NC
Total pour le programme (v) = s + t + u	6263	NC	7241	NC	978	NC

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p30), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p28)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
2	MECANICIEN	40	20	20	LE PARC AUTO DE LA POLICE ETANT TRES IMPORTANT SOLLICITE UN GRAND NOMBRE DE MECANICIEN. Un effort en redéploiement interne sera fait sur la base d'un appel à candidature au sein des unités des Forces de Police
3	TOLIER	10	5	5	POUR NE PLUS DEPENDRE DES GARAGE TENUS PAR LES CIVILS NOUS SOUHAITONS AVOIR NOS TOLIER. Un effort en redéploiement interne sera fait sur la base d'un appel à candidature au sein des unités des Forces de Police
4	LOGISTICIER	10	8	2	NOUS SOUHAITONS AVOIR DES LOGISTICIERS QUI SONT PROFESSIONNELS DANS LA GESTION LOGISTIQUE. Un effort en redéploiement interne sera fait sur la base d'un appel à candidature au sein des unités des Forces de Police
5	Maçon	05	05	00	L'ENTRETIEN DES NOMBREUX BATIMENTS DES FPN NECESSITE CE BESOIN EN MACON. Un effort en redéploiement interne sera fait sur la base d'un appel à candidature au sein des unités des Forces de Police
6	CHARPENTIER	05	05	00	L'ENTRETIEN DES NOMBREUX BATIMENTS DES FPN NECESSITE CE BESOIN EN CHARPENTIER. Un effort en redéploiement interne sera fait sur la base d'un appel à candidature au sein des unités des Forces de Police
7	CHAUFFEUR	150	100	50	AU REGARDS DE LA TRES FORTE ACQUISITION EN MATERIEL ROULANT, LES FORCES DE POLICE SOLLICITENT AVOIR DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS POUR REMPLIR CETTE TACHE. Un effort en redéploiement interne sera fait sur la base d'un appel à candidature au sein des unités des Forces de Police

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Locations-bâtiments divers	160 000 000	160 000 000	Cette enveloppe est la même du fait que le nombre de bâtiment que louent les FPN reste le même
	Locations-Résidences	483 525 000	582 179 600	Cette enveloppe est en hausse du fait de la hausse des effectifs des FPN à l'intérieur du pays.
Total		643 525 000	742 179 600	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Salaires journaliers	215 646 000	215 646 000	Cette augmentation est due à une hausse des effectifs de la MONP en 2015.
	Carburant véhicules de fonction	130 320 000	130 320 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Carburant véhicules divers	664 729 600	684 729 600	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R – équipement informatique	33 016 000	33 016 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R – équipement bureaux	250 000	250 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R- clim des bureaux et bâtiments administratifs	30 625 000	30 625 000	Cette augmentation est due à la faiblesse du montant allouée au FPN en 2014. Ce montant largement en dessous des contraintes normales, n'a pas permis d'entretenir normalement nos espaces de travail, élément important pour l'efficacité de nos personnels.
	Papeterie	115 139 200	115 139 200	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fourniture bureaux diverses	122 864 200	122 864 200	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais de missions au Gabon	16 100 000	16 100 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais de missions hors du Gabon	15 000 000	15 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais de déplacements au Gabon	10 400 000	10 400 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais de déplacements hors du Gabon	15 600 000	15 600 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Déplacements fonctionnaires – au Gabon	18 000 000	18 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Déplacements fonctionnaires – Internationaux	9 000 000	9 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fonds spéciaux (Police Nationale)	467 730 000	567 730 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Affrètement – missions spéciales	75 000 000	75 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Transport terrestre	30 000 000	30 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Transport ferroviaire	21 000 000	21 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Transport aérien	21 000 000	21 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fret maritime	24 600 000	24 600 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Aide aux militaires	145 000 000	145 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Imprimés spéciaux	8 800 000	8 800 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Autres	27 750 000	27 750 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Assurance-prime de soins	10 000 000	10 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fourniture informatique	56 059 200	56 059 200	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Autres réceptions et restauration	4 000 000	4 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Boulangerie-pâtisserie	100 408 000	100 408 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Hébergement-Hôtels	3 000 000	3 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Conventions nettoyage-Autres	9 000 000	9 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Médicaments	24 000 000	44 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Consommables médicaux	5 600 000	5 600 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Habillement	680 000 000	1 200 000 000	Vue la nécessité d'améliorer l'aspect vestimentaire des policiers, il est impératif pour l'image de notre pays que le policier de la police d'air et frontière vitrine du Gabon sur l'espace aéroportuaire, le policier de la préfecture de police sur l'espace urbain, pour ne citer que ceux là, soient dotés de deux tenues administratives (saharienne et bleu-blanc). Dans le même ordre d'idée la nécessité de maintenir nos unités opérationnelles nous impose d'équiper en tenue sportive et en tenue de maintien de l'ordre (MO), l'ensemble de ces unités d'élites. Ce qui justifie le cout affiché dans la sollicitation budgétaire pour l'année 2015 par rapport à cette ligne. de
	E&R-navires et équipement naval	3 000 000	3 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R- équipement de communication	2 700 000	2 700 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fournitures audio-visuelles	3 120 000	3 120 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	ER véhicules divers	73 866 000	89 512 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	FE-bâtiments et équipement institutionnels	4 800 000	4 800 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	FE-bâtiments et équipement administratifs	32 425 600	32 425 600	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fluides	8 000 000	8 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fourniture d'Hôtellerie	8 800 000	8 800 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais de transit et dédouanement	9 000 000	9 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Carburant navires	4 800 000	4 800 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Viande	163 200 000	188 200 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Poisson	163 200 000	188 200 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	SPI-divers	7 500 000	7 500 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	SPG-militaires	25 000 000	25 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	SPG - Enseignement	10 000 000	60 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fournitures militaires	100 000 000	100 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Fournitures scolaires	160 000 000	160 000 000	La formation étant un pant essentiel de la vie du policier, le haut commandement des FPN attache un prix particulier à cette dernière. C'est dans ce cadre, que la volonté de rouvrir les écoles non fonctionnelles depuis plusieurs années à fait jour pour l'année 2015. A cet effet, le montant sollicité pour 2015 concernant la ligne indiquée permettra de doter en matériels scolaire les écoles suivantes : Ecole Nationale de Police d'Owendo, Ecole Nationale Supérieure de Police de Franceville, Ecole de Police des Sous-officiers de Tchibanga et le Centre d'Instruction et de Formation de Makokou.
	Fournitures sportives	14 884 000	14 884 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Gaz-bâtiments et équip. institutionnels	7 680 000	7 680 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Consommation téléphonique-Gabon	6 000 000	6 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais médicaux	15 000 000	15 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Autres fournitures médicales	8 000 000	8 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Produits alimentaires divers	320 057 600	320 057 600	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Bourses	12 500 000	12 500 000	Cette augmentation est due à la multiplication des stages qui nous sont offerts et dont les forces de Police Nationale ont une part à jouer sur le plan financier.
	Fruits et légumes	24 000 000	24 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Impressions	9 000 000	9 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R véhicule de fonction	1 250 000	1 250 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R- & équipements divers de hautes technologies	2 500 000	2 500 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Déplacements autres-Internationaux	12 000 000	12 000 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	E&R- équipement audiovisuel	600 000	600 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Autre E&R - bâtiments institutionnels	500 000	500 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
	Frais location de service internet	1 800 000	11 800 000	C'est la même demande inscrite dans la LFR 2014
Total		4 324 820 400	4 894 820 400	
Total Global		4 968 345 400	5 637 000 000	

Justifications :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Réhabilitation de l'infirmierie-hôpital FPN	140 912 657	réalisé	490 849 981	339 937 324	néant	néant
Réhabilitation Ecole de Police des Sous-officiers (ESOP) Tchibanga	339 087 343	réalisé	1 325 000 000	600 000 000	néant	néant

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Construction du centre de rétention de Libreville	571 240 316	réalisé	735 454 083	164 213 767	néant	néant
Programme de construction Commissariat	9 400 000 000	réalisé	9 400 000 000	0	néant	néant
Fichier des archives General des FPN : Phases 2 et 3	100 000 000	réalisé	583 132 420	0		
Forces de Police Nationale	5 000 000 000	réalisé	5 446 351 786			
Total global	15 071 240 316		17 979 788 270	2 908 547 954		

Justifications :

- La prise en charge du Policier dans le domaine de la santé reste un élément essentiel pour l'efficacité de celui-ci. A ce titre, sa couverture sanitaire devrait être optimale. L'opérationnalisation de cette infirmerie permettra une meilleure prise en charge des Agents et de leurs familles d'où la nécessité de sa réhabilitation.

Ce projet dont le maître d'œuvre est la Société 3CK a débuté en 2010, le taux d'exécution des travaux est à ce jour de 90 %, et celui du financement à 30%. La procédure de règlement par bon d'engagement a été effectuée pour 2014 pour un montant de 150 000 000 F CFA.

- Le Bâtiment du Commandement en Chef des Forces de Police Nationale construit en 1987 et qui regroupe les Grands Services de la Police, méritait depuis longtemps une réhabilitation à cause de son état vétuste.

La société ECOBAT DECOR adjudicataire du marché, a débuté les travaux par la façade arrière du bâtiment. L'exécution des travaux s'est arrêtée depuis 2013. Cet arrêt est dû à la mauvaise évaluation des coûts des travaux. Cette situation a occasionné une nouvelle étude permettant de redéfinir le coût réel du projet issu de la nouvelle convention d'un montant 582 132 420 F.CFA qui a été signée par la Société ECOBAT DECOR et les FPN. En 2014 il est prévu un règlement de 250 230 000 F CFA

Nature de l'équipement	Quantité actuelle	Quantité demandée				Dépenses proposées			
		Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total	Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total
Type 1									
Equipement de 12 tentes compagnies mobiles d'interventions	0	0	0	0	12	12	0	240 000 000	240 000 000
24 Cabines de toilettes mobiles mixtes	0	0	0	0	24	24	0	120 000 000	120 000 000
1 000 Couchettes gonflables	0	0	0	0	1000	1000	0	200 000 000	200 000 000
1000 Tables démontables en plastique	0	0	0	0	1000	1000	0	100 000 000	100 000 000
2 000 chaises pliantes	0	0	0	0	2000	2000	0	160 000 000	160 000 000
Achat matériel PC (lits, frigo, cartes, table de réunion, télé, chaises, etc.	0	0	0	0	RAS		0	24 575 000	24 575 000
Achat divers matériels de circulation routière (barrières métalliques, cônes, herse, bâtons lumineux et autres matériels de signalisation etc....)	0	0	0	0	RAS	0	0	50 000 000	50 000 000
Matériel informatique	0	0	0	0	RAS	0	0	2 280 000	2 280 000
Type 2									

Nature de l'équipement	Quantité actuelle	Quantité demandée				Dépenses proposées			
		Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total	Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total
17 Véhicules fonctions	7	7	0	0	17	24	0	425 000 000	425 000 000
2 Ambulances médicalisées	0	0	0	0	2	2	0	100 000 000	100 000 000
2 embarcations	0	0	0	0	2	2	0	160 000 000	160 000 000
3 Groupes électrogène	0	0	0	0	3	3	0	580 000 000	580 000 000
Acquisition de moyens opérationnels mobiles : moyens roulants dotés d'équipements modernes (DGD)	0	0	0	0	RAS	0	0	698 182 609	698 182 609
Equipement matériels roulants pour les objectifs annuels 80 voitures	0	0	0	0	80	80	0	1 523 648 214	1 523 648 214
Equipement matériels roulants pour les objectifs annuels 20 motos	100	100	0	0	20	120	0	390 000 000	390 000 000
Type 3									
110 Portatifs Motorola	0	0	0	0	110	110	0	51 040 000	51 040 000
15 Stations fixes V.H.F	0	0	0	0	15	15	0	30 750 000	30 750 000
18 Relais	0	0	0	0	18	18	0	117 000 000	117 000 000
110 Batteries portatifs Motorola	0	0	0	0	110	110	0	8 646 000	8 646 000
3 cartes US téléphoniques	0	0	0	0	3	3	0	4 500 000	4 500 000
8 batteries autocom	0	0	0	0	8	8	0	520 000	520 000
30 Postes fixes avec écrans	0	0	0	0	30	30	0	1 680 000	1 680 000
100 Postes simples	0	0	0	0	100	100	0	2 600 000	2 600 000
12 Imprimantes des PC Radio Bande Latérale Unique (BLU) à Haute Fréquences	0	0	0	0	12	12	0	720 000	720 000
Autocommutateur téléphonique	0	0	0	0	1	1	0	14 000 000	14 000 000
Logiciel avec modem d'identification,	0	0	0	0	1	1	0	3 283 765	3 283 765
PC d'administration et d'exploitation du logiciel avec écran + clavier / Windows	0	0	0	0	1	1	0	1 574 412	1 574 412

- L'Ecole de Police de Tchibanga, à l'époque chargée de former les Sous-officiers méritait d'être réhabilitée afin de combler les carences en matière de formation constatées depuis la sortie des dernières promotions. Ce projet dont le maître d'œuvre est la Société STAY DISTRIBUTION a débuté en 2010, le taux d'exécution des travaux est à ce jour de 80 %, et celui du financement à 30%. La procédure de liquidation par bon d'engagement a été effectuée à hauteur de 200 Millions en 2014.
- La construction du centre de rétention a pour objectif d'améliorer les conditions de rétention des personnes en situation irrégulière sur le territoire gabonais conformément aux dispositions de la charte internationale des droits de l'homme dont le Gabon est signataire, et en application de la loi 5/86 (loi sur l'immigration).
- Dans le souci d'offrir un environnement de travail et de vie décent à son personnel et aux usagers, les Forces de Police Nationale ont sollicité l'accompagnement de la Direction Générale du Budget dans la mise en œuvre du Programme de modernisation des Commissariats. Avec l'appui de la Police Française.

A ce jour, les termes de référence ont été élaborés, les études finalisées, les conventions desdites études sont en cours de paiement. Le plan d'un modèle-type de Commissariat de Ville ou Central en notre possession permettra de construire à terme un Commissariat Central dans chaque Chef-lieu de Province et au moins un ou plusieurs Commissariats par an dans les villes de grande agglomération. Un chronogramme a été réalisé en fonction des axes prioritaires définis.

Le montant inscrit correspond au coût de 2 commissariats alors que 4 sont prévus (Franceville, Mouila, Port-Gentil et Akanda.

Justifications :

- La mise en place d'une politique sécuritaire de territorialisation permanente 24h/24 par les unités opérationnelles, va nécessiter l'affectation de 4 compagnies d'interventions à l'intérieur du Pays, ayant pignon sur 2 provinces chacune, nécessite un équipement adéquat (tentes, cabines de toilettes, couchettes gonflables, tables démontables pliantes et chaises pliantes) dont le cout total est estimé à 820 000 000, pour permettre leurs installations.
- L'achat de matériels divers de circulation routière (20 motos, 80 voitures) permettra aux Forces de Police Nationale de veiller sur la prévention et sur la signalisation des accidents.
- L'achat du matériel informatique a pour but de faciliter et simplifier les rédactions des procédures et les correspondances administratives
- Afin d'éviter l'écart qui existe entre les ordres donnés et l'application desdits ordres, il est impératif que certains Directeurs et Directeurs Généraux soient dotés des véhicules de fonction pour veiller à l'effectivité des services sur le terrain, d'où la demande d'achat de 17 véhicules de fonction.
- L'absence des ambulances dans nos deux infirmeries limite l'opérationnalisation de ces structures. Il est donc nécessaire que les Forces de Police Nationale soient dotées de deux ambulances médicalisées.
- La menace de notre façade maritime exige que les Forces de Police Nationale puissent acquérir deux embarcations ultramodernes.
- Les sites des FPN étant des points stratégiques, leur fourniture en Electricité, eau et téléphone doit être assurée 24 heures sur 24. Au regard des spécificités des missions de la Police, il est nécessaire qu'elle soit dotée progressivement de groupes électrogènes sur l'ensemble du territoire national. Pour 2014 nous sollicitons 3 groupes pour la ville de Libreville (FOPI, PPL et CCFPN).
- Permettre un meilleur maillage sécuritaire territorial en vue de mener une politique documentaire efficace et objective dont le niveau de certitude avoisinerait les 95% d'efficacité au vue de la situation d'alerte sécuritaire frontalière passée au niveau orange.
- Le Matériel de transmission fait parti de l'un de nos outils les plus importants, de ce qu'il facilite la transmission de nos informations avec un langage codé. il est donc nécessaire que les Forces de Police Nationale soit doté d'un nouveau matériel de communication à fin de renouveler l'ancien devenu obsolète.

PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La Gendarmerie Nationale est une force instituée pour veiller à la sûreté publique, et pour assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre, et l'exécution des lois et règlements.

Une surveillance continue, préventive et répressive, constitue l'essence de son service.

Sa compétence et son action s'exerce sans restriction sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'aux armées pour la composante défense.

Pour ce qui est de la composante sécurité, le programme Gendarmerie s'articule autour des points suivants :

- La protection des personnes, des biens et des parcs nationaux ;
- Le maintien et le rétablissement de l'ordre ;
- La sécurité routière ;
- Le renseignement sécuritaire.

Le programme Gendarmerie nationale n'a pas vocation à traiter des missions de défenses dévolues à la Gendarmerie.

Le programme Gendarmerie Nationale est piloté par **le Général de Division EKOUA Jean, Commandant en Chef de la Gendarmerie.**

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux

Cette action comprend une surveillance continue préventive et répressive sur toute l'étendue du territoire jusque dans les parcs nationaux.

La surveillance continue et préventive nécessite les patrouilles, les visites de secteurs, la recherche du renseignement, l'identification systématique. Quant à la surveillance répressive, elle concerne la recherche des auteurs des infractions à la loi pénale, le rassemblement des preuves, l'exécution des mandats et extraits de jugements et le déferrement aux réquisitions des magistrats. Ce qui caractérise la dissuasion par la présence du gendarme (commencement de la sagesse).

Par ailleurs, la gendarmerie assure la lutte contre le grand banditisme en garantissant la libre circulation des personnes et des biens en tous lieux, en tout temps et en toute circonstance.

La mise en œuvre de cette action est assurée par toutes les unités de Gendarmerie disséminées sur l'ensemble du territoire national.

La fréquence de cette action est permanente dans l'espace et dans le temps.

Les unités de la Gendarmerie qui concourent à cette action sont :

CABINET COMMANDEMENT EN CHEF ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT DES UNITES DU QUARTIER GENERAL ;

GENDARMERIE DEPARTEMENTALE (LEGIONS, GROUPEMENTS ; COMPAGNIES ; BRIGADES) :

- *État Major Légion Centre-Ouest ;*
- *État major Groupement Estuaire,*
- *BRIGADE SPECIALE DE POLICE JUDICIAIRE (BSPJ)*
- *BRIGADE SPECIALE HOTEL DE VILLE (BSHV)*

ETAT –MAJOR COMPAGNIE ESTUAIRE ;

- *BT PORT-OWENDO*
- *BT SETRAG-OWENDO*
- *BT CAP ESTERIAS*
- *BT NKOLTANG*

- BT NTOUM
- BT COCOBEACH
- BT KANGO CENTRE
- BT EKOUE KANGO
- BRIGADE NAUTIQUE KANGO
- BRIGADE GARDE COTE DE COCOBEACH
- ETAT MAJOR COMPAGNIE LIBREVILLE ;
 - BT NORD LIBREVILLE
 - BT SUD LIBREVILLE
 - BT MELEN
- ETAT MAJOR COMPAGNIE DES PARCS NATIONAUX OUEST ;
 - BRIGADE PARC NATIONAL(BPN) MONT DE CHRISTAL LIBREVILLE
 - BPN AKANDA
 - BPN PARC NATIONAL PONGARA
 - BPN PARC NATIONAL WONGA-WONGUE

ETAT MAJOR GROUPEMENT DU MOYEN-OGOOUE,

- ETAT MAJOR COMPAGNIE LAMBARENE
 - BT LAMBARENE
 - BT MAKOUKE
 - BT BIFOUN
 - BN LAMBARENE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE NDJOLE
 - BT NDJOLE CENTRE
 - BT NDJOLE SETRAG
 - BN NDJOLE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE NAUTIQUE
 - BRIGADE GARDE COTE LIBREVILLE
- ETAT MAJOR GROUPEMENT TRANSPORT AERIEN,
- ETAT MAJOR COMPAGNIE TRANSPORT AERIEN
 - BRIGADE TRANSPORT AERIEN LIBREVILLE

ETAT MAJOR LEGION NORD ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT WOLEU-N'TEM,

- ETAT –MAJOR COMPAGNIE OYEM ;
 - BT OYEM
 - BT MITZIC
 - BT SIAT MITZIC
 - BT SAM
 - BT ASSOK
 - BT MEDOUNEU
 - BT TCHIMBELE
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE BITAM ;
 - BT BITAM
 - BT SIAT BITAM
 - BT MINVOUL
 - BT MEYO-KKYE
 - BT KOM
 - BT EBORO
 - BT AKAM ESSATOUK
 - POSTE BIKONDON
 - POSTE BOLSOVILLE
 - POSTE OBILIVILLE

ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-IVINDO

- ETAT-MAJOR COMPAGNIE MAKOKOU
 - BT MAKOKOU
 - BT MEKAMBO

- BTPOSTE BATOUALA
- POSTE MVADI
- ETAT-MAJOR COMPAGNIE BOOUE
 - BT BOUE
 - BT OVAN
 - BT LOPE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE DES PARCS NATIONAUX EST
 - BPN MINKEBE
 - BPN MWANGWE
 - BPN IVINDO
 - BPN LOPE
 - BPN PLATEAUX BATEKE

ETAT MAJOR LEGION SUD

ETAT MAJOR GROUPEMENT NGOUNIE

- ETAT MAJOR COMPAGNIE MOUILA
 - BT MOUILA
 - BT NDEDE
 - BTMOUKORO
 - POSTE GUIETSOU
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MBIGOU
 - BT MBIGOU
 - BT LEBAMBA
 - BT MALINGA
 - BT MIMONGO
 - BT LEKINDOU
 - BT NZENZELE
 - BT ETEKE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MBIGOU
 - BT FOUGAMOU
 - BT MANDJI
 - BT EKOBE
- ETAT MAJOR COMPAGNIE PARCS NATIONAUX SUD
 - BPN BIROUGOU
 - BPN LOANGO
 - BPN MAYUMBA
 - BPN MOUKALABA-DOUDOU

ETAT MAJOR GROUPEMENT NYANGA

- ETAT MAJOR COMPAGNIE TCHIBANGA
 - BT TCHIBANGA
 - BT MOABI
 - BT MABANDA
 - BT MOULING-BINZA
 - BT MOURINDI
- ETAT MAJOR COMPAGNIE MAYUMBA
 - BT MAYUMBA
 - BT NDINDI

ETAT MAJOR LEGION EST

ETAT MAJOR GROUPEMENT HAUT-OGOOUE

- *BT MVENGUE*
- *ETAT MAJOR COMPAGNIE MOANDA*
 - *BT MOANDA*
 - *BT BAKOUMBA*
 - *BT MOUNANA*
 - *BT LEKOKO*
- *ETAT-MAJOR COMPAGNIE FRANCEVILLE*
 - *BT FRANCEVILLE*
 - *BT EPILA*
 - *BT NGOUONI*
 - *BT BONGOVILLE*
 - *BT LECONI*
 - *BT KABALA*
 - *BT BOUMANGO*
 - *BT SIATSIAEB BOUMANGO*
 - *BT SUCAF*
- *ETAT-MAJOR COMPAGNIE OKONDJA*
 - *BT OKONDJA*
 - *BT AKIENI*
 - *BT ABOUMI*
 - *BT ONGA*
 - *BT LEKORI*
 - *BT ANDJOGO*

ETAT MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-LOLO

- *ETAT-MAJOR COMPAGNIE KOULAMOUTOU*
 - *BT KOULAMOUTOU*
 - *BT PANA*
 - *BT IBOUNDJI*
 - *BT DIENGA*
 - *BT POPA*
- *ETAT-MAJOR COMPAGNIE LASTOURVILLE*
 - *BT LASTOURVILLE*
 - *BT SETRAG LASTOURVILLE*
 - *BT MATSATSA*
 - *BT NDANGUI*

ETAT MAJOR LEGION OUEST

ETAT MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-MARITIME

- *BRIGADE TRANSPORT AERIEN PORT-GENTIL*
- *ETAT MAJOR COMPAGNIE PORT-GENTIL*
 - *BT PORT-GENTIL*
 - *BT PORT-GENTIL PORT*
 - *BTMPAGA*
 - *BRIGADE GARDE CÔTES PORT-GENTIL*
- *ETAT MAJOR COMPAGNIE GAMBA*
 - *BT GAMBA*
 - *BT OMBOUE*
- *ETAT-MAJOR INSPECTION TECHNIQUE ;*
- *DIRECTION DES ENQUETES ADMINISTRATIVES JUDICIAIRES ET MILITAIRES (INSPECTION TECHNIQUES)*

- *DIRECTION DES INVESTIGATIONS FINANCIERES (INSPECTION TECHNIQUES)*
- *DIRECTION INVESTIGATIONS MATERIELLES ET INFRASTRUCTURES (INSPECTION TECHNIQUES)*
- *ETAT-MAJOR DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIER ;*
- *DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTENTIEUX (DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS) ;*
- *DIRECTION DU BUDGET (DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS) ;*
- *DIRECTION ORGANISATION AFFAIRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES (DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION ET DU PERSONNELLE) ;*
- *DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE*

ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public et de le rétablir lorsque celui-ci est troublé, disperser les attroupements sur la voie publique ou dans les lieux publics, ainsi qu'assurer la protection des installations sensibles.

La prévention des troubles à l'ordre public est mise en œuvre à travers le renseignement et l'occupation du terrain.

S'agissant du rétablissement de l'ordre, il est caractérisé par la dispersion des attroupements, le dégagement des barricades et l'interpellation des meneurs. Quant à la protection des points sensible, elle est assurée par la mise en place des dispositifs statiques, l'interpellation des suspects, l'usage des armes conformément à la loi. Ceci afin de permettre le calme et la tranquillité publique.

La fréquence d'interpellation dépend du climat social. La mise en œuvre est assurée par les unités opérationnelles et spécialisées.

Cette action est menée par les unités de la Gendarmerie ci-après :

- *GENDARMERIE MOBILE (LEGIONS, GROUPEMENTS ; ESCADRONS ; PELOTONS) :*

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE CENTRE-OUEST ;

- *GROUPEMENT D'INTERVENTION RAPIDE*
 - *ESCADRON MIXTE BLINDE,*
 - *ESCADRON PORTE*
- *GROUPEMENT SECURITE HONNEUR*
 - *ESCADRON GENDARMERIE MOBILE DE LIBREVILLE,*
 - *ESCADRON MOTO,*
 - *ESCADRON MUSIQUE*
- *GROUPEMENT DE SECURITE ET D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE*
- *GROUPEMENT POLICE MILITAIRE*
- *GROUPEMENT MOBILE MOYEN-OGOOUE*
 - *ESCADRON MOBILE DE LAMBARENE*

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE NORD ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE OGOUUE-IVINDO

- *ESCADRON MAKOKOU,*
- *PELTON MOBILE BOUE.*

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE WOLEU NTEM

- *ESCADRON OYEM*

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE SUD ;

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE NYANGA

- *ESCADRON TCHIBANGA,*

ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE NGOUNIE

- *ESCADRON MOUILA.*

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE EST

ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE- LOLO

- *ESCADRON KOULAMOUTOU*

ETAT-MAJOR GROUPEMENT HAUT-OGOUE

- *ESCADRON MOANDA*
- *PELTON MOBILE AKIE*

ETAT-MAJOR LEGION MOBILE OUEST

ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-MARITIME

- *ESCADRON PORT-GENTIL*

ACTION N° 3 : Sécurité routière

Cette action comprend l'exercice de la Police Administrative de la route à laquelle s'ajoutent tous les aspects de la Police Judiciaire liés au code de la route et au traitement des accidents.

L'action inclue également les actions de prévention et de l'information destinées aux usagers de la route. Son objectif est d'améliorer le civisme routier et de s'assurer du respect du code de la route sur les voies de circulation.

En ce qui concerne la prévention et l'information routière, les activités concernées sont :

- L'action d'information routière auprès du public ;
- Les campagnes de prévention sur les dangers de la route ;
- L'information sur le trafic.

S'agissant de la surveillance, contrôle et régulation, les activités concernées sont :

- Les interventions consécutives aux accidents de la route ;
- Tout type de contrôles sur le respect du code de la route (alcoolémie, vitesse) ;
- Escorte routière des transports exceptionnels.

La mise en œuvre de cette action est assurée par l'ensemble des unités de la Gendarmerie départementale. Tout ceci pour renforcer les actions préventives et de contrôle, afin de participer à la sécurisation des voies de circulation.

Les unités qui concourent à la réalisation de cette action sont :

- BCR KANGO
- BRIGADE MOTO

ACTION N° 4 : Renseignement sécuritaire

Le renseignement sécuritaire est une action qui consiste à rechercher, recueillir, exploiter et transmettre l'information dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'état. Ce qui permet de diligenter les enquêtes de tous ordres d'initiative ou à la demande.

La mise en œuvre est assurée par toutes les unités gendarmerie et plus particulièrement par la Direction Générale des Recherches, dont l'articulation est la suivante :

- ETAT-MAJOR DIRECTION GENERALES DES RECHERCHES ;
- DIRECTION DES INVESTIGATIONS (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DU FICHIER (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;
- DIRECTION DU FICHIER CENTRAL ;
- ANTENNE DES RECHERCHES ANTI CRIMINALITE
- ANTENNE DE RECHERCHES SPECIALES ;

- ANTENNE DE RECHERCHES ESTUAIRE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES HAUT- OGOOUE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES MOYEN-OGOOUE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES NGOUNIE ;
- ANTENNE DE RECHERCHES NYANGA ;
- ANTENNE DE RECHERCHES OGOOUE IVINDO ;
- ANTENNE DE RECHERCHES OGOOUE-LOLO ;
- ANTENNE DE RECHERCHES OGOOUE MARITIME ;
- ANTENNE DE RECHERCHES WOLEU-NTEM.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'action engagée par la Gendarmerie nationale avec des effectifs renforcés a porté ses fruits.

- On constate une tendance à la diminution des faits délictueux en même temps qu'étaient accrus les effectifs et les moyens logistiques de la gendarmerie (2012 / 2011).
- Des visites de secteur apparaissent très importantes pour le travail préventif et pour apporter un service de proximité.
- Les unités de gendarmerie mobile très occupées, très actives (22 000 sorties / an soit 60 sorties / jour soit 5 à 6 sorties par jour et par unité).
- Des bulletins de renseignement qui sont un très bon moyen d'information et de prise de décision
- L'équipement en matériel a été renforcé même s'il reste encore à poursuivre (moyens de transmission, éclairage de zones, véhicules, ...)

Mais il reste encore des progrès à réaliser

- Des délais d'intervention qui devraient parfois être plus courts, qu'il faudrait pouvoir encore réduire parfois (ex. risque de lynchage après un accident de la route)
- On assiste à une recrudescence des crimes rituels face à laquelle la gendarmerie nationale est encore impuissante.
- La gendarmerie est promotrice d'une politique plus répressive vis-à-vis des comportements à risque au volant mais son action doit être développée en cohérence avec celles des autres parties prenantes.
- On constate un manque de réaction des Services compétents suite aux signalements que leur transmet par la gendarmerie.
- Les unités de gendarmerie mobile n'ont pas encore les effectifs prévus et ont de ce fait du mal à rester mobilisée lors de troubles de longue durée
- La gendarmerie s'est vu confier la mission de surveillance des parcs nationaux et doit donc s'organiser maintenant pour l'assumer au mieux.
- Enfin, les fonds de recherche ont disparu (hors pour les unités de recherche) ce qui est une mesure assez préjudiciable à l'action de la gendarmerie nationale.

ENJEUX

- Être capable de répondre de façon réactive et efficacement à tout trouble à l'ordre public sur l'ensemble du territoire national ;
- Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Assurer une sécurité renforcée dans les 13 parcs nationaux

- Résultat annuel attendu 1 : Former d'avantage des gendarmes aux méthodes de surveillance dans les parcs ;
- Résultat annuel attendu 2 : Limiter le nombre d'accrochage entre braconniers et populations avoisinantes ;
- Résultat annuel attendu 3 : Limiter le nombre des délits constatés au cours des patrouilles ;
- Résultat annuel attendu 4 : Augmenter le nombre des délits élucidés ;
- Résultat annuel attendu 5 : Limiter le nombre de braconniers appréhendés ;
- Résultat annuel attendu 6 : Organiser 2600 patrouilles.

OBJECTIF N°2 : Augmenter le rythme des visites de secteur

- Résultat annuel attendu 1 : Redéployer 200 agents dans les unités opérationnelles ;
- Résultat annuel attendu 2 : Organiser 36 visites de secteurs par unité.

OBJECTIF N°3 : Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et en milieu rural

- Réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à trois heures
- Réaliser 40% de nos interventions pour trouble accident de la circulation dans un délai inférieur ou égal à trois heures

OBJECTIF N°4 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et crimes.

- Résultat annuel attendu 1 : Élucider au moins 70% des crimes constatés ;
- Résultat annuel attendu 2 : Réduire le nombre de délit et de crime.

OBJECTIF N°5 : Parvenir à faire valoir les signalements, les propositions de la gendarmerie auprès des autres

- Départements ministériels (transports, santé, justice, Énergie, etc...)
- Résultat annuel attendu 1 : Parvenir à recueillir 25% des réponses issues des propositions faites aux autres départements ministériels ;
- Résultat annuel attendu 2 : Atteindre 50 propositions par unité faites aux autres départements ministériels.

OBJECTIF N°6: Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les forces navales et la DGPA.

- Résultat annuel attendu 1 : Augmenter le nombre de gendarmes affecté dans les unités Gardes Côtes et Nautiques ;
- Résultat annuel attendu 2 : Organiser 2400 patrouilles par les unités nautiques.

OBJECTIF N°7 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

- Résultat annuel attendu 1 : Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de Police Nationale
- Présentation détaillée des objectifs stratégiques

OBJECTIF N°8 : Rendre opérationnelles les unités de gendarmerie nouvellement créées en province

- Résultats non communiqués car l'objectif n'est pas pris en compte dans cadre du PAP 2015.

OBJECTIF N°9 : Recentrer les effectifs de la gendarmerie sur les missions de son cœur de métier

- Résultats non communiqués car l'objectif n'est pas pris en compte dans cadre du PAP 2015.

OBJECTIF N°10 : Organiser les forces de la gendarmerie pour faire face à des troubles multiples, simultanés et de longue durée sur l'ensemble du territoire

- Résultats non communiqués car l'objectif n'est pas pris en compte dans cadre du PAP 2015.

OBJECTIF N°1 : ASSURER UNE SECURITE RENFORCEE DANS LES 13 PARCS NATIONAUX**Type de finalité des résultats visés**

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Former 25 gendarmes aux méthodes de surveillance dans les parcs ;
- Limiter à 150 le nombre d'accrochage entre braconniers et populations avoisinantes ;
- Parvenir à élucider 30% des délits ;
- Diminuer le nombre d'acte de braconnage
- Augmenter de le nombre de braconniers interpellés ;
- Organiser 2600 patrouilles.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Nombre de gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs.	Nombre	NC	17	AUCUNE	25	30	40 (2018)
2. Nombre d'accrochages entre braconniers et populations avoisinantes	Nombre	NC	NC	AUCUNE	150	100	25 (2018)
3. Taux d'élucidation des délits de braconnage	%	NC	25%	AUCUNE	30%	35%	50 (2018)
4. Nombre d'acte de braconnage constaté	Nombre	NC	NC	AUCUNE	08	06	02 (2018)
5. Nombre des braconniers interpellés	Nombre	NC	100	AUCUNE	50	80	90 (2018)
6. Nombre de patrouilles effectuées dans les parcs nationaux	Nombre	NC	650	AUCUNE	2600	2600	3000 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- État- Major Gendarmerie Départementale, commandants de compagnie, les conservateurs / Seniors et ANPN (secrétariat Exécutif-Directeur Technique)
- mode de collecte : rapport d'activité

Précisions méthodologiques :**Indicateur n°1**

- Le nombre de gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs : est le nombre de gendarmes qui en plus de la formation militaire reçoivent une formation relative à la criminalité de la faunique.
- Mode de calcul : Il est déterminé par la somme arithmétique des gendarmes formés à cet effet.

Indicateur n°2

- Le nombre d'accrochages entre braconniers et les populations avoisinantes est le nombre d'incidents mettant en cause les braconniers et les populations avoisinantes.
- Mode de calcul : Il est déterminé par simple somme arithmétique des gendarmes formés à cet effet.

Indicateur n°3

- Taux d'élucidation des délits de braconnage : c'est le pourcentage de délits de braconnage dont les auteurs ont été traduits devant les tribunaux.
- Mode de calcul : (nombre de délits de braconnage élucidés/Total de délits de braconnage)*100

Indicateur n°4

- Le nombre d'acte de braconnage est défini comme étant le dépassement du quota déterminé par partie de chasse ou encore comme étant l'ensemble des infractions fauniques.

- Mode de calcul : il est déterminé par la somme arithmétique des actes de braconnage.

Indicateur n°5

- Le nombre d'interpellations de braconniers : c'est le nombre de personnes supposées être braconniers qui ont fait l'objet d'une vérification d'identité.
- Mode de calcul : Il est déterminé par la somme arithmétique des gendarmes formés à cet effet

Indicateur n°6

- Le nombre de patrouille effectuée dans les 13 brigades des parcs nationaux : c'est le nombre de mission de reconnaissance, de surveillance ou de liaison effectuée par de petites formations dans les parcs.
- Mode de calcul : 200/an x 13 parcs=2600

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Réaliser des patrouilles en améliorant petit à petit leur efficacité surtout dans les zones sensibles : être dissuasif ; constater les délits ; intercepter les braconniers
- Effectuer un point périodique avec chaque responsable de parc et avec l'ANPN

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

- Ministères des Affaires Étrangères, de l'Intérieur, des Eaux et Forêts (partenaires).
- ANPN et ONG (Justice conservation) pour la formation des personnels et les moyens (opérateurs).

OBJECTIF N°2 : Augmenter le rythme des visites de secteurs

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Redéployer 200 agents dans les unités opérationnelles
- Organiser 36 visites de secteurs par unité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Nombre d'agents redéployés	Nombre	AUCUNE	200	AUCUNE	200	150	50 (2018)
2. Nombre de visites réalisées dans les secteurs sensibles	Nombre	AUCUNE	2952	AUCUNE	4428	5904	10332 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale de l'Organisation et des personnels ; Groupement des Unités du Quartier Général, État – Major Gendarmerie Départementale.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1

- Nombre d'agents redéployés : c'est la réorganisation d'un dispositif (un certain nombre de personne) sur un espace ou encore c'est l'ensemble des agents en position de détachement ou le nombre d'agents constituant le trop plein dans certaines unités de la Gendarmerie remis à la disposition de la Gendarmerie Départementale voir de la Gendarmerie Mobile ;
- Mode de calcul : Il est déterminé par la somme arithmétique des gendarmes formés à cet effet

Indicateurs n°2

- Nombre de visites réalisées dans les secteurs sensibles : c'est le nombre de visites réalisées dans les endroits où les populations sont prompts à réagir ou à riposter ;
- Mode de calcul des indicateurs : 3 visites / mois / unité

ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION:

- Mobiliser le Ministre pour revisiter et faire appliquer l'arrêté 225 afin de réduire le nombre de gendarmes en détachement.
- Agir sur les sureffectifs dans certaines directions pour renforcer les effectifs des directions en sous-effectifs : par la Direction Générale de l'organisation et des personnels ;
- Accélérer et fluidifier le processus de transfert des personnes affectées vers leur lieu d'affectation ;
- Revoir le planning des visites et organiser différemment le travail des patrouilles pour tenir compte d'un nombre de personnes plus important.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES :

- Sociétés de Transports : aider à transporter des personnels de la gendarmerie (partenaires) ;
- DGAFP : méthodologie de gestion – redéploiement des effectifs (partenaires).

OBJECTIF N°3 : Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et en milieu rural

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à trois heures
- Réaliser 40% de nos interventions pour trouble accident de la circulation dans un délai inférieur ou égal à trois heures

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à 03 heures.	%	NC	40	AUCUNE	50	55	80 (2018)
2. Taux d'intervention pour accident de circulation réalisé dans un délai égal ou inférieur à 03 heures	%	NC	35	AUCUNE	40	45	60 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : État- Major Gendarmerie Départementale, État- Major Gendarmerie Mobile et la Direction Générale des Recherches

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1

- Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à 03 heures : c'est le pourcentage d'intervention réalisé par les unités de la gendarmerie dans un délai égal ou inférieur à 03 heures pour trouble à l'ordre public ;
- Mode de calcul des indicateurs : (nombre d'interventions pour troubles à l'ordre public réalisées en moins de trois heures / Nombre total d'interventions) x 100.

Indicateur n°2

- Taux d'intervention pour accident de circulation réalisé dans un délai égal ou inférieur à 03 heures : c'est le pourcentage d'intervention réalisé par les unités de la gendarmerie dans un délai égal ou inférieur à 03 heures par accident de circulation ;
- Mode de calcul : (nombre d'interventions sur accidents réalisées en moins de trois heures / Nombre total d'interventions) x 100.

ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un suivi statistique des données relatives aux temps mis entre la saisine et le déclenchement de l'intervention: fréquence des interventions, délai moyen d'intervention, écart type, etc. ;
- Réfléchir cas par cas sur les moyens de réduire les délais d'intervention avec les gendarmes des unités ; opérationnelles et les partenaires en cherchant à réduire progressivement les effets de chaque cause ;
- Augmenter les patrouilles motorisées de jour comme de nuit ;
- Augmenter l'enveloppe de crédit « carburant » et « alimentation ».

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

- Forces de Police Nationale : conduire l'analyse et la réflexion conjointement (partenaire).

OBJECTIF N°4: Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Élucider au moins 70% des crimes constatés ;
- Réduire le nombre de délits et de crimes.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
1. Taux de crimes élucidés	%	NC	75	60	70	75	80 (2018)
2. Taux d'évolution du nombre de délits et de crimes	%	NC	50	AUCUNE	50	40	25 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Recherches ; État-major Gendarmerie Départementale.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1

- Taux de crimes élucidés : c'est le pourcentage de crimes dont les auteurs ont été traduits devant les tribunaux ;
- Mode de calcul : (nombre de crime élucidé / le nombre total de crime) x 100.

Indicateur n°2

- Taux d'évolution du nombre de délits et de crimes : pourcentage de l'évolution du nombre de crime d'une année N à une année N+1 ;
- Mode de calcul : le ratio ; (nombre de délit et de crime constaté en année N+1 x 100) / nombre de délit et de crime constaté en année N.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Budgéter le fonds de renseignement après avoir défini des règles de gestion de cette ressource ;
- Suivre le nombre des bulletins remontés par chaque gendarme.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

- Ministère du Budget : accord sur le principe du fonds et sur ces règles de gestion.

OBJECTIF N°5 : Parvenir à faire valoir les signalements, les propositions de la gendarmerie auprès des autres départements ministériels (transport, sante, justice, energie, etc..)

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Parvenir à recueillir 30% des réponses issues des propositions faites aux autres départements ministériels ;
- Atteindre 1230 propositions par unité faites aux autres départements ministériels.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Taux de propositions faites ayant donné lieu à une action en réponse du côté des autres départements ministériels	%	NC	25	NC	30	35	50 (2018)
2. Nombre de propositions par unité faites aux autres départements ministériels.	Nombre	NC	AUCUNE	AUCUNE	1230	1476	1845 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Recherches ; Etat-major Gendarmerie Départementale.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 :

- Taux de propositions faites ayant donné lieu à une action du côté des autres départements ministériels : c'est le pourcentage de renseignements, ayant obtenu une réponse de la part des autres administrations.
- Mode de calcul : (Nombre de propositions faites ayant donné lieu à une action/Nombre de propositions faites) X100.

Indicateur n°2 :

- Nombre de propositions par unité faites aux autres départements ministériels : c'est le nombre de propositions formulées par l'ensemble des unités de gendarmerie durant l'année 2015 ;
- Mode de calcul : Ce nombre est déterminé par la somme arithmétique des propositions formulées durant l'année 2015.

ELEMENTS CLES DE STRATEGIE D'ACTION

- Inciter et encourager l'expression de propositions ;
- Organiser un suivi systématique de chaque proposition ;
- Effectuer des relances aux différents niveaux de responsabilité ;
- Proposer de participer à la recherche de solutions aux problèmes soulevés par la gendarmerie ;
- Évaluer les réponses des autres départements ministériels.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

- Autres départements ministériels : répondre, rendre compte du traitement des propositions transmises par la gendarmerie (partenaires) ;
- Partenaires économiques (SEEG, Gabon Télécom, ...) : amélioration de leur réponse aux usagers, aux plaignants.

OBJECTIF N°6 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les Forces Navales et la DGPA

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique

- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Parvenir à 80 gendarmes affecté dans les unités Gardes Côtes et Nautiques ;
- Organiser 1200 patrouilles par les unités nautiques.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Nombre de gendarmes affectés à la zone du littoral	Nombre	65	70	AUCUNE	80	85	95 (2018)
2. Nombre de patrouille organisée	Nombre	542	2400	AUCUNE	1200	1300	1400 (2018)
3. Nombre d'interventions- interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	237	NC	AUCUNE	500	600	700 (2018)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : État-major Gendarmerie Départementale.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1

- Nombre de gendarmes affectés à la zone du littoral : c'est le nombre de gendarmes affectés dans les brigades nautiques ;
- Mode de calcul : ce nombre est déterminé par la somme arithmétique de gendarmes affectés à cet effet.

Indicateur n°2

- Nombre de patrouilles organisées : c'est l'ensemble des sorties en mer réalisées par les unités nautiques de la Gendarmerie en suivant un itinéraire dans le but de garantir l'ordre public ;
- Mode de calcul : $PN : 01 / \text{jour} \times 6 \text{ unités} \times 200 \text{ jours} = 1200$.

Indicateur n°3

- Nombre d'interventions- interceptions réalisées au cours des patrouilles : c'est le nombre d'interventions et d'interception réalisées au cours des sorties en mer ;
- Mode de calcul : ce nombre est déterminé par la somme arithmétique de toutes les interventions- interceptions réalisées en 2015.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser les 1200 patrouilles et les motiver ;
- Se coordonner avec la DG de la Pêche et de l'Aquaculture et avec la Marine Nationale dans l'organisation des personnels sur le terrain.
- Organiser des séances de travail conjointes afin de trouver des stratégies pour atteindre les objectifs fixés.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

- Marine Nationale : échanges d'information, interventions conjointes ;
- Marine Marchande : des signalements ;
- DG de la Pêche et de l'Aquaculture : participer aux frais.

OBJECTIF N°7 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de polices nationale.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
1. Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	NC	6	AUCUNE	6	10	17
2. Nombre d'exercices en commun	Nombre	NC	8	AUCUNE	8	13	18
3. Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	NC	100	AUCUNE	100	NC	NC
4. Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	NC	12	AUCUNE	12	16	20

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Statistiques GENA-FPN

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 :

Nombre de sessions de formation en commun : c'est le nombre de séance de cours conjointe FPN-GENA durant l'année 2015. Ce nombre est la somme arithmétique de séances de cours conjointes FPN-GENA, durant l'année 2015 ;

Indicateur n°2 :

Nombre d'exercices en commun : c'est le nombre d'activité menée conjointement par les FPN et la GENA. Ce nombre est la somme arithmétique d'exercices menés en commun par les FPN et la GENA, durant l'année 2015 ;

Indicateur n°3 :

Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville : c'est le pourcentage de la mise en fonctionnement du PC commun en 2015. Ce taux est fonction des différentes actions qui seront menées pour l'opérationnalisation du PC commun. Chaque action portant un pourcentage qui lui est propre. La somme des pourcentages cumulés des différentes actions nous indiquera le taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville ;

Indicateur n°4 :

Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain : c'est le nombre de mission concernant la sécurité menée par les FPN et la GENA. Ce nombre est la somme arithmétique des opérations de sécurisation assurées conjointement par les FPN et la GENA.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Pratiquer des rencontres régulières et visibles au sommet de la hiérarchie ;
- Réaliser des actions locales permettant aux gendarmes et aux policiers de mieux se connaître : journée Police-gendarmerie ;
- Exprimer les différends entre FPN et GENA et les examiner ensemble pour progresser ;
- Élaborer un plan d'équipement commun (matériels roulants, nautique, maintien de l'ordre) ;
- Organiser les formations en commun : les sous officiers de police OPJ, les officiers de police pour les cours d'état major, à l'école nationale de gendarmerie ; formation en commun de motards, de plongeurs, de mécaniciens ; former les gendarmes à la collecte et à l'enrôlement des données pour l'établissement des cartes d'identité dans les zones sans policier ;
- Organiser des exercices de maintien de l'ordre en commun, répression du grand banditisme ;
- Mettre en place la salle d'information – PC commun à Libreville : totalement opérationnelle ;
- Mettre en place en commun le laboratoire de police technique et scientifique ;
- Poursuivre les opérations de sécurisation communes ;
- Organiser et réaliser les actions communes qui ont été définies et planifiées ;
- Assurer un suivi statistique des actions développées en commun sur le terrain ;
- Élaborer en commun des statistiques sur les activités et sur les crimes et les délits ;
- Effectuer un briefing et un débriefing en commun de chaque action conjointe.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF(1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF(1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°1 Protection des personnes, des biens et des ressources naturelles	7 537 524 802	4 669 347 477	7 537 524 802	2 655 239 414
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 737 524 802	2 803 000 000	1 737 524 802	1138 324 964
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 800 000 000	1 866 347 477	5 800 000 000	1 516 914 450
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°2 maintien et rétablissement de l'ordre public	355 000 000	2 795 000 000	355 000 000	1 770 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	355 000 000	795 000 000	355 000 000	500 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	2 000 000 000	0	1 270 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°3 Sécurité Routière	105 500 000	1 897 135 625	105 500 000	741 352 838
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	105 500 000	175 000 000	105 500 000	175 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	1 722 135 625	0	566 352 838
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°4 Renseignement sécuritaire	77 500 000	180 000 000	77 500 000	180 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette		0		0
Titre 2. Dépenses de personnel		0		0
Titre 3. Dépenses de biens et services	77 500 000	180 000 000	77 500 000	180 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert		0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement		0		0
Titre 6. Autres dépenses		0		0
Total pour le programme	8 075 524 802	9 541 483 102	8 075 524 802	5 181 026 252
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 275 524 802	3 953 000 000	2 275 524 802	1 828 348 964
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement	5 800 000 000	5 588 483 102	5 800 000 000	3 352 677 288
Titre 6. Autres dépenses				

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
		Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Écart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Écart)
Catégorie officiers Généraux	16	01	0	-1	15
Catégorie officiers	331	12	30	18	349
Catégorie Sous –Officiers	5171	69	0	-69	5102
Main d'œuvre non permanente (t)	23	0	0	0	23
Total pour les emplois de l'administration(v) = s+t	5541	82	30	-42	5499

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
2. Dépenses de biens et services indispensables	Alimentation	675 000 000	725 349 928	Le budget qui nous a été alloué en 2014 ne nous permet nullement d'assurer correctement l'alimentation de nos personnels dans le cadre des missions de sécurisation et du maintien de l'ordre en termes de quantité mais aussi en termes de qualité. En effet, la Gendarmerie mobile en temps de paix met en alerte chaque jour sur toute l'étendue du pays 15 pelotons, soit 375 personnels en raison de 25 personnels par peloton. Sachant qu'en période de trouble dans les grandes agglomérations ce nombre est en moyenne de 200 personnels par jour. La Gendarmerie dispose aussi de 123 Brigades disséminées sur l'ensemble du territoire. Sachant que chaque Brigade met au minimum 03 personnels en alerte par jour soit au total 369 personnels. Il reviendrait à dire que l'ensemble de la gendarmerie emploierait au maximum 700 personnes en période de trouble avec une prime journalière de 5000 ; on atteindrait largement les 1 250 000 000 de F CFA demandé.
	Carburant	473 403 400.	500 000 000	La Gendarmerie nationale s'est fixée un certains nombre d'action dans le PAP 2014 or, les crédits de paiement alloués dans la Lois des Finances Rectificative ne nous a pas permit de mener à bien ces actions. De ce fait, pour certaines actions telles la surveillance du littoral par le renforcement des patrouilles des 06 unités nautiques, l'augmentation du nombre de visites de secteurs afin de relever le maximum d'infraction sur l'ensemble du territoire (où la Gendarmerie compte 159 unités départementales toutes dotées d'au moins un véhicule), pour réduire le nombre sans cesse croissant de demandes d'interventions qui ne peuvent recevoir de réponse positives de la part de la Gendarmerie faute de carburant et enfin, pour satisfaire à la demande de développement du parc motocyclistes adaptées à toutes les pistes exprimée en projet d'investissement 2015 qui nécessitera encore plus. Il serait souhaitable que cette ligne connaisse une augmentation estimée à 1 000 000 000 F CFA.
	Habillement	50 190 400	55 000 000	Dans le souci de doter de manière optimale et progressive chaque gendarme d'un paquetage complet, la Gendarmerie au regard de l'insuffisance des moyens alloués au Ministère de la Défense à travers son programme équipement des forces, se doit par le peu de moyen dont elle dispose de le compléter.
	Surveillance côtière	23 250 000	95 000 000	La Gendarmerie Nationale qui a pour mission de sécuriser l'ensemble du littoral et particulièrement les points sensibles (Pointe Denis, île Mbanié) a vue sa dotation budgétaire décroître exponentiellement. En effet, elle est passée de 150 000 000 F CFA en 2004 à 23 250 000 en 2014. Or, compte tenu de l'importance de la menace permanente à nos frontières et de la sensibilité de ces points cette mission risque de ne plus être assuré correctement au regard des dépenses sans cesse croissantes quelle génère à savoir : - Le carburant ; pour assurer les patrouilles permanentes et les relèves pour la surveillance de l'île Mbanié objet de tant de convoitise des pays frontaliers. - L'alimentation ; de l'ensemble du personnel effectuant cette mission. En somme, il est à noter que le coût moyen d'une relève tous les 15 jours sur l'île Mbanié se chiffre à 3 000 000 F CFA. A raison de 26 relèves par an, les relèves annuelles se chiffrent à 78.000.000 FCFA.
	Frais d'inhumation	12 188 000	40 000 000	Avec en moyenne 30 décès par an, pour un montant estimé à 2 000 000 de F CFA pour l'inhumation d'un gendarme. la dotation présente s'avère très insuffisante.
	Fournitures de bureaux diverses et informatiques	201 936 400	275 000 000	La Gendarmerie par excellence est un corps auxiliaire à la justice et aux autres départements ministériels. Elle produit quotidiennement une quantité énorme de procès verbaux, de bulletins de renseignements et autres correspondances nécessitant une dotation conséquente en fournitures de bureaux diverses et informatiques pour l'ensemble de ses unités disséminées sur tout le territoire. De ce fait, la dotation actuelle s'avère très insuffisante.
	E & R .Installation Électrique	18 508 000	20 000 000	L'ensemble des structures de la Gendarmerie connaissent une vétusté qui touche encore plus ses installations d'où la nécessité pour elle de les renouvelés complètement afin d'améliorer les conditions de travail du personnel.
	E & R .Plomberie Bâtiment Institutionnel	10 114 300	11 000 000	L'ensemble des structures de la Gendarmerie connaissent une vétusté qui touche encore plus ses installations d'où la nécessité pour elle de les renouvelés complètement afin d'améliorer les conditions de travail du personnel.
	E & R ; Équipement Informatique	10 569 000	11 325 036	L'ensemble des structures de la Gendarmerie connaissent une vétusté qui touche encore plus ses installations d'où la nécessité pour elle de les renouvelés complètement afin d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Frais de Mission au Gabon	5 570 900	8 000 000	Les Gendarmes sont amenés à se déplacer pour accomplir leur missions soit de visite de secteur, de transport des dépouilles pour ne citer que celles la. Selon le décompte réalisé par le service passage de la Direction du Budget, le taux journalier par mission est de 30 000 F CFA ,or tout gendarme de chaque Brigade doit effectuer au moins une visite de secteur par mois, ce qui représente une somme de 36 000 000 F CFA pour 1200 Gendarmes de la Gendarmerie Départementale.
	Frais de déplacement mission au Gabon	2 891 800	10 000 000	Les crédits alloués en 2014 sont loin de refléter la réalité car les gendarmes se déplacent en permanence dans le cadre de l'exécution de leur mission.
	Frais de Stage	6 240 000	6 500 000	Dans le souci d'accompagner ses éléments en vue de leur formation continue et stage permanents, la Gendarmerie dispose d'un crédit qui ne permet pas de couvrir tous les frais y relatifs. En effet, les gendarmes sont formés non seulement dans leurs propres structures (Groupement d'Instruction de la Gendarmerie, l'École Nationale de Gendarmerie mais surtout au sein des structures externes telles que le Laboratoire de langue anglaise, l'Institut de la Jeunesse et de Sport, l'INPTIC, INFAS etc ...
	Frais de Scolarité	1 250 000	4 000 000	En vue d'assurer une meilleure qualité de son service, la Gendarmerie accorde une place de choix dans le volet formation. A cet effet, elle se doit de payer la scolarité de ses stagiaires inscrits dans les différentes Écoles locales à savoir : Le Laboratoire de langue anglaise, l'Institut de la Jeunesse et de Sport, l'INPTIC,INFAS .Or , compte tenu du nombre croissant des gendarmes formés dans lesdites écoles, le montant de 1 250 000 F CFA dédié à cette dépense en 2014 s'avère très minime.
	Fourniture et entretien Véhicules de Fonctions	22 275 200	25 000 000	En vue d'assurer une mobilité permanente de son parc automobile estimé à plus de 200 Véhicules de fonctions, la Gendarmerie se doit de garantir un entretien minutieux de ces matériels. Cependant, la dotation inscrite en 2014 est loin de répondre à ses attentes.
	Services poste et messagerie	3 000 000	3 500 000	Pour s'arrimer à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de communication, la Gendarmerie compte étendre à toutes les unités son réseau en messagerie. Cet effort requiert plus des moyens non seulement pour régler les factures des ses boîtes postales et connexions internet .D'où, la demande en augmentation de cette ligne.
	Transport Ferroviaire	2 974 000	7 500 000	Le statut Général des Militaires oblige la Gendarmerie d'assurer le transport de tous les personnels affectés et ceux admis à faire valoir leurs droits à la retraite. A ce titre, la Gendarmerie enregistre en moyenne 80 retraités et 200 mutés chaque année. Ainsi, il est plus qu'impérieux de revoir cette dotation à la hausse pour les divers transports des bagages et des personnels pour 2015.
	Fourniture Scolaire	6 074 400	6 500 000	Dans un souci permanent d'appuyer la formation sur le plan didactique au sein de ses Écoles ,la Gendarmerie envisage de renforcer la dotation en fournitures scolaires de chaque stagiaire pour le compte de la Formation Commune de Base , du stage D'agent de Police Judiciaire, d'Officier de Police Judiciaire, du Cours de Formation d'Officiers, du Cours d'État Major Gendarmerie et du stage de recyclage des commandants de Brigades et compagnies. D'où un besoin en augmentation de la ligne dévolue à cette dépense. Écoles de Gendarmerie qui forme en moyenne 300 stagiaires chaque année.
	Indemnité de Stage	50 000 000	50 000 000	Dans le cadre de l'efficience de la gestion, aucune demande supplémentaire n'est jugée utile.
Total		1 610 056 200	1 853 674 964	
3. Autres dépenses de biens et services	Entretien et Réparation Véhicule divers (gamme commerciale) et F&E Autres Véhicule	36 776 100	38 000 000	En vue d'assurer une mobilité permanente de son parc automobile estimé à plus de 200 Véhicules de la gamme commerciale, la Gendarmerie se doit de garantir un entretien minutieux de ces matériels. Cependant, la dotation inscrite en 2014 est loin de répondre à ses attentes.
	Abonnement agences de Presse	3 000 000	3 050 000	Pour être au fait de l'actualité, la Gendarmerie compte faire bénéficier à tous ses services de journaux. Cet effort requiert plus des moyens pour régler les factures auprès des agences distributrices de ces documents. D'où, la demande en augmentation de cette ligne.
	Frais de déplacement hors du Gabon	435 500	6 000 000	Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de ses personnels, la Gendarmerie répond présent aux offres de stages et séminaires qui lui sont adressées par les pays amis. Ainsi, pour y prendre part les gendarmes se doivent de s'acquitter de frais de billets d'avions. Or, le montant actuel de 435 500 Fcfa ne couvre même pas le prix d'un billet d'avion Libreville-Paris-Libreville. Aussi, il est plus que nécessaire de revoir ce montant à la hausse pour répondre favorablement aux sollicitudes qui sont faites à la Gendarmerie.
	Accueil Réception Hôtes de marque	5 000 000	5 500 000	Dans le cadre de l'accueil de ses hôtes de marques pour différents séminaires et formation de courtes durées. La Gendarmerie se voit dans l'obligation de louer les services d'un certains nombres de structures hôtelières. De ce fait, le montant prévu à cet effet devrait être revu à la hausse.

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Frais de Mission Hors du Gabon	311 000	7 000 000	Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de ses personnels, la Gendarmerie répond présent aux offres de stages et séminaires qui lui sont adressées par les pays amis. Ainsi, pour y prendre part les gendarmes se doivent de s'acquitter de frais de missions. Or, le montant actuel de 311 000 Fcfa ne couvre même pas une mission à l'extérieur. Aussi, il est plus que nécessaire de revoir ce montant à la hausse pour répondre favorablement aux sollicitudes qui sont faites à la Gendarmerie.
	Fournitures d'hôtellerie	4 683 200	5 000 000	Pour remettre à niveau les ordinaires des écoles et du camp gros bouquet. La Gendarmerie compte acquérir progressivement un nouveau matériel culinaire d'où la demande en augmentation exprimée.
	Autres E&R bâtiments institutionnels et FE Bâtiments Institutionnels	54 618 850	55 000 000	L'ensemble des bâtiments de la gendarmerie dates depuis la création de cette dernière. A cet effet, dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de ses personnels elle se voit dans l'obligation (en attendant un éventuel renouvellement), de réhabiliter et d'entretenir l'existant. Or, il s'avère que le crédit qu'elle s'est vue allouer au titre de l'exercice 2014 ne satisfait pas à ses besoins.
	Impression et Imprimés spéciaux	20 078 600	20 000 000	Pour être au même niveau d'information au sein de la Gendarmerie. La Gendarmerie compte faire bénéficier à tous ses services des documents spéciaux à l'exemple du « dossier permanent ». Cet effort, requiert plus des moyens pour régler l'impression de ces documents. D'où, la demande en augmentation de cette ligne.
Total		132 045 250	139 650 000	
Total Global		1 742 101 450	1 993 324 964	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Brigade de Moulengui Binza	NC	2011-2015	408 658 252	281 287 579	NC	300 000 000
Brigade de Mvadi	NC	2011-2015	691 276 300	350 000 000	NC	341 276 300
Brigade de Koulamoutou	NC	2011-2015	708 000 000	431 287 575	NC	300 000 000
Escadron Port-Gentil	NC	2011-2015	1 050 000 000	580 000 000	NC	470 000 000
Brigade de Mayumba	NC	2010-2015	550 000 000	474 361 850	NC	75 638 150
Equipement d'intervention	NC	2015-2017	2 000 000 000	0	NC	800 000 000
Brigade de Cocobeach	NC	2011-2015	500 000 000	0	NC	500 000 000
Achat Motocyclettes	NC	2014-2017	1 722 135 625	0	NC	566 352 838
Total global			10 128 702 525	4 234 404 273		3 353 267 288

- **Projet construction Brigade de Moulengui Binza** : Projet initié en 2011 mais les dossiers concernant les engagements de 2013 ont été rejetés par la DGCRCP. Or, en matière de Défense Opérationnelle du Territoire, la sécurisation des frontières est d'une grande importance d'où la nécessité de créer des brigades. Cependant, une brigade ne peut fonctionner sans infrastructures adéquates, ainsi les dossiers initiés et ceux engagés ayant été rejetés par la DGCRCP, constituent un obstacle pour cette unité qui ne pourra plus être opérationnelle dans sa mission de renseignements. C'est pourquoi il semble opportun d'octroyer le budget initialement prévu. La situation budgétaire de ce projet se décline comme suit :

- Engagé à ce jour 81 287 519 F CFA ;
- Rejeté en 2013 : 300 000 000 F CFA ;
- Inscrit en 2014 : 200 000 000 F CFA ;
- Reste à budgétiser : 408 658 252 – 281 287 579 = 127 370 673 F CFA ;
- Demande réalisée : 300 000 000 F CFA pour compenser le rejet de 2013 afin de boucler le projet.

- **Construction Brigade de MVADI** : Projet initié en 2011 mais les dossiers concernant les engagements de 2013 ont été rejetés par la DGCRCP. Ce faisant, l'ouverture des frontières avec les autres pays voisins va nécessiter la mise œuvre de la Police de proximité. D'où l'importance d'ouvrir les crédits pour l'implantation de la Brigade de Mvadi à 12 gendarmes qui n'existe que sous forme de Poste à effectif de trois gendarmes dont les moyens restent limités. La situation budgétaire de se projet se décline comme suit :
 - o Engagé à ce jour 150 000 000 F CFA ;
 - o Rejeté en 2013 : 200 000 000 F CFA ;
 - o Inscrit en 2014 : 200 000 000 F CFA ;
 - o Reste à budgétiser : $691\,276\,300 - [(150\,000\,000 + 200\,000\,000)] = 341\,276\,300$ F CFA ;
 - o Demande réalisée : 341 276 300 F CFA pour compenser le rejet de 2013 afin de boucler le projet.
- **Brigade de KOULAMOUTOU** : Le projet a été initié depuis 2011 mais les dossiers concernant les engagements de 2013 ont été rejetés par la DGCRCP. Ce faisant, vue la croissance de la population de cette localité il est plus que nécessaires que ce projet arrive à terme afin de permettre à la Gendarmerie de loger le maximum de gendarmes affectés à cette unité. D'où l'importance d'ouvrir les crédits pour cette brigade dont les structures d'accueils restent limitées. La situation budgétaire de se projet se décline comme suit :
 - o Engagé à ce jour 81 287 575 F CFA ;
 - o Rejeté en 2013 : 300 000 000 F CFA ;
 - o Inscrit en 2014 : 350 000 000 F CFA ;
 - o Reste à budgétiser : $708\,000\,000 - [(81\,287\,575 + 350\,000\,000)] = 276\,712\,425$ F CFA ;
 - o Demande réalisée : 300 000 000 F CFA pour compenser le rejet de 2013 afin de boucler le projet.
- **Escadron Port- gentil** : Projet initié en 2011, les crédits engagés en 2013 ont été rejetés par la DGCRCP. en effet, suite à l'augmentation de ses effectifs et à l'importance de l'activité économique à Port Gentil et ses environs, la présence des Gendarmes est plus que nécessaire en matière de Maintien de l'Ordre. D'où l'urgence de la réalisation de ces structures afin d'être plus opérationnelle. La situation budgétaire de se projet se décline comme suit :
 - o Engagé à ce jour 230 000 000 F CFA ;
 - o Rejeté en 2013 : 300 000 000 F CFA ;
 - o Inscrit en 2014 : 350 000 000 F CFA ;
 - o Reste à budgétiser : $1\,050\,000\,000 - [(350\,000\,000 + 230\,000\,000)] = 470\,000\,000$ F CFA ;
 - o Demande réalisée : 470 000 000 F CFA pour compenser le rejet de 2013 afin de boucler le projet.
- **Brigade de Mayumba** : Projet initié depuis 2010 cependant, les dossiers engagés en 2013 ont été rejetés par la DGCRCP .Il semble judicieux de reconduire ce budget vu la livraison du pont sur la Banio, de la mise en place très prochaine d'une zone franche et de la construction du port en eaux profondes qui vont faciliter la circulation des personnes et entraîner le développement économique de cette zone, il est nécessaire pour la Gendarmerie d'augmenter son personnel et ses structures d'accueils dans cette région pour mener à bien ses missions . La situation budgétaire de se projet se décline comme suit :
 - o Engagé à ce jour 174 361 850 F CFA ;
 - o Rejeté en 2013 : 320 850 746 F CFA ;
 - o Inscrit en 2014 : 300 000 000 F CFA ;
 - o Reste à budgétiser : $550\,000\,000 - 474\,361\,850 = 75\,638\,150$ F CFA ;
 - o Demande réalisée : 75 638 150 F CFA pour compenser le rejet de 2013 afin de boucler le projet.

- **Brigade de COCOBEACH** : ce projet initié depuis 2011 et dont les dossiers d'engagements ont été rejetés par la DGCRCP est important pour la Gendarmerie car sa réalisation impacterait sur une meilleure surveillance du littoral. En effet, compte tenu de l'ouverture des frontières et surtout de la protection des parcs nationaux, la Gendarmerie de cette localité devra disposer des structures opérationnelles afin d'être à la pointe de sa mission de protection des personnes et des biens. De ce fait, le projet dans son coût global est à relancer.
 - o Demande faite, 379 433 027 F CFA car les dossiers d'engagement 2012-2013 ont été rejetés par la DGCRCP.
- **Achat et renouvellement de motocyclettes** : Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles en matière de protection des personnes et des biens, de sécurité routière. La Gendarmerie envisage d'augmenter progressivement son parc motocyclette afin de passer de 08 motocyclettes fonctionnelles à ce jour, à 111 motocyclettes à l'horizon 2017. Pour ce faire, elle entrevoit acquérir trois (03) types de motos à savoir :
 - o BMW R 1200 RT : Pour assurer les escortes des hautes personnalités.
 - o BMW F700 GS : Motos biplaces destinées aux patrouilles, aptes à circuler sur des routes préparées ou non y compris dans des conditions climatiques difficiles sur le sable ou dans la boue.
 - o YAMAHA 125 Y BR : Motos légères, destinées à l'apprentissage, adaptées à l'école des débuts pour accélérer la période initiale de prise en main. Tout en permettant la construction des attitudes et des réflexes essentiels à la carrière des futurs motards. Notamment dans la circulation en milieu ouvert.

Conscient du coût global de ce projet dont le montant s'élève à 1 722 135 625 F CFA, la Gendarmerie propose un plan d'acquisition qui s'étale sur trois ans à partir de 2015 pour un montant annuel estimé à 566 352 838 F CFA en 2015, et 838 589 429 945 FCFA pour 2017. Ce qui permettra d'obtenir en 2015 et 2016 36 motos et 39 motos en 2017 de tous types et résoudre ainsi le déficit du parc en la matière.

Le tableau ci dessous exprime la demande en termes de coûts et quantités :

Nature de l'équipement	Qté actuelle	Qté Opérationnelle	Quantité demandée				Dépenses proposées			
			Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total	Grosses réparations	Renouvellement	Développement	Total
Type 1 MOTOS										
BMW R 1200 RT	70	08	50	12	21	91	400 000 000	245 882 250	414 705 625	1 060 587 875
BMW F 700 GS	0		0	0	70	70	0	0	1 256 101 875	1 256 101 875
YAMAHA 125 Y BR	0		0	0	20	20	0	0	51 328 125	51 328 125
TOTAL	70	08	50	12	111	181	400 000 000	245 882 250	1 722 135 625	2 368 017 875